22 février 2018

# Courses à obstacles

## **ADDENDUM**

A l'examen des Bulletins officiels publiés en 2018, certaines décisions des Commissaires de courses n'avaient pas été publiées, le présent addendum vise à corriger cette situation.

### **FRANCE GALOP**

Direction Programme & Technique 46, Place Abel Gance 92655 Boulogne Cedex

ISSN 1241-2678

France Galop - Imprimeur

Quantité de tirage : 300 ex.

FRANCE GALOP

© 2018 - France Galop

## Résultats des courses à obstacles

(Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées à la suite de réclamation, d'appel ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.)

Article 205 III (extrait) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.

### PAU

0539 026

Vendredi 26 janvier 2018

Commissaires des courses : Jean-Yves BENARD - Jacques CAMY - François GALIBERT - Patrick SABAROTS

#### **PRIX RENE CRAMAIL** 7] 3049

3.800 m

3

4

5

8

(Haies. - Handicap divisé) Première épreuve

**105 000** € (47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Références : 5 ans. + 7 : 6 ans et +. + 9.

- 23 <sup>4</sup> **Mona Louisa**, h, b, 5 ans, par Hannouma (IRE) et Lovely Sea [Bering (GB)], 64 k, Ecuries Serge Stempniak (*G Masure*), Y Fouin (s)
- 13 3 Yo, h, bf, 7 ans, par Satri IRE et Yeomanry (Saumarez GB), 66 k, Ecurie des Dunes (F de Giles), P Quinton (s)
- **Achour**, h, b, 7 ans, par Limnos JPN et Jolie Menthe (Bateau Rouge IRE), 72 k, ⊗, Ecurie Centrale (*D Mescam*), FM Cottin (s)
- **40** <sup>5</sup> **Vataman**, h, b, 7 ans, par Cardoun et Volhynie (Volochine IRE), 66 k, Collet (s) (*S Paillard*), D Cottin (s)
- Cayo De Pail, h, bf, 9 ans, par Astarabad USA et Peremption (Villez USA), 68 k, Jean-Raymond Breton (A Lecordier), **B** Beaunez
- **Rasango**, h, b, 7 ans, par Astarabad USA et Ravna [Nikos (GB)], 66 k (67 k), Gerard Augustin-Normand (*J Reveley*), FM Cottin (s)
- 24 <sup>3</sup> Lamigo, h, gr, 10 ans, par American Post GB et Lamboghina GER (Alkalde GER), 70 k, Jean-Pierre Vanden Heede (*A Acker*), S Foucher
- 5] 5 Dont Stop Theparty, h, 5 ans, (AQ), 68 k, G Lenzi (G Re), G Cherel
- 13 4 Calcium, h, 6 ans, (AQ), 68 k, Mme P Papot (J Ricou), 9 P Raussin
- Defi D'Oudairies, h, 5 ans, (AQ), 691/2 k, F Amar (K Nabet), 10 Sunday Royal, h, 6 ans, 671/2 k, E Devise (B Meme),
- Y Fouin (s) 13 2 Babalshams, h, 7 ans, 66 k, Mme I Pacault (T Beaurain), Mme
- Rappeur Des Mottes, h, 6 ans, 65 k, Suc. PIER Nicolle
- (T Chevillard), F Nicolle Derby Des Bruyeres, h, 5 ans, (AQ), 66 k, Mlle E Lenzi (A de arr Chitrav). G Cherel

Vauquoise, f, 6 ans, 65 k, E Lecoiffier (M Regairaz), E Lecoiffier

15 partants ; 44 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 1 562 € Certf. vétérinaire : Starmix

encolure, courte encolure, 1,5 long, encolure, 1 long 1/4, 3 long, 1 long 1/4, 2,5 long, 6,5 long

47 250 € - 23 100 € - 13 650 € - 9 450 € - 5 250 € - 3 675 € - 2 625 €

Primes aux éleveurs :

7 087 € Ecurie Kura. 3 465 € Mme Maria-Christina Kolungia, Jacques Beres

2 047 € Francois-Marie Cottin.

1 417 € Gaec Campos

787 € Jean-Raymond Breton, Mme Melanie Beaunez, Benoit-Sebastien Beaunez, Gregory Beaunez.

551 € Earl Haras du Camp Benard.

Temps total: 04'53"40

A l'issue de la course, les Commissaires en application des dispositions de l'article 171 paragraphe III du Code des Courses au Galop et après avoir entendu les jockeys Alain de CHITRAY et Baptiste MEME les ont sanctionnés par une amende de 150 euros pour l'un avoir donné sa cravache à son concurrent et pour l'autre l'avoir réceptionné.

#### PRIX ACE CREDIT (PRIX HARRY LA MONTAGNE) 3.700 m 72 3051 (Steeple-Chase. - A réclamer)

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, mis à réclamer au minimum pour 9.000, au maximum pour 17.000, avec prix de réclamation intermédiaires de 2.000 en 2.000. Poids: 68 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche avant, depuis le 1er décembre de la l'année dernière inclus, gagné un steeple-chase portera 2 k.; plusieurs steeple-chases, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

41 5 Le Creole, h. bf. 4 ans. par Buck's Boum et Miss Glacee (Mister \_\_\_\_\_ Boum et Miss Glacee (Mister Mat), 68 k (64 k), (9.000), Arnaud Chaille-Chaille (*P Dubourg*), A Chaille-Chaille

2

3

- **41** <sup>2</sup> **Skins Rock**, h, b, 4 ans, par Skins Game GB et Ebene Rock [Lost World (IRE)], 71 k (661/2 k), (15.000), Leray (s) (*Mille* C Lequien), E Leray (s)
- 53 <sup>5</sup> King De Ray, h, b, 4 ans, par Royal Dragon USA et La Basket (Ungaro GER), 72 k (68 k), (17.000), ⊗, Mme Patrick Papot (P Moreau), P Quinton (s)
- 41 3 Saldorello, h, al, 4 ans, par Saddex (GB) et Helvetic Melody (Kendor), 71 k (67 k), (15.000), Marion (s) (E Rongere), J Marion (s)
  - Ellegia Du Mee, f, 4 ans, 69 k (65 k), (15.000), S Becerra (F Mouraret de Vita), J Ortet (s)
- 53 4 Elegant De Larre, h, 4 ans, 68 k, (9.000), S Roger (B Meme), D Cottin (s)

7 partants ; 20 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 158 € 8,5 long, 7,5 long, 10 long, 1 long, 6,5 long, 16 long.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Anthony Gourama, Arnaud Chaille-Chaille.

648 € John Lightfoot, prime non attribuée.

378 € Jean Lanusse-Cazale.

256 € Richard Godefroy 121 € M I Bloodstock I td

Le Creole, réclamé 10.115,00 € par PASSION RACING CLUB.

Skins Rock, réclamé 16.200,00 € par Mme MARC BOUDOT.

Modeliste IRE, réclamée 19.100,00 € par son propriétaire.

Temps total: 05'02"50

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Paul MOREAU en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros, pour s'être présenté à la pesée après la course à un poids supérieur de plus d'une livre à celui enregistré lors de la pesée précédant la course.

IX BO 2018/3 - obstacle

#### PRIX MALBERAUX - (PRIX SAINT-CASTIN) 73 3052

(Steeple-Chase-Cross-Country)

4 100 m

3

4

28 000 € (13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 6 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 en steeple-chase. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) :1 k. par 3.500 reçus depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 9.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k

- **37** <sup>2</sup> **Carlota Roque**, f, bf, 6 ans, par Nickname et La Valliere (Anabaa USA), 68 k, Ecurie des Dunes (*T Beaurain*), P Quinton (s)
- 27 3 Don Padre, h, bf, 9 ans, par Lost World (IRE) et Formaliste 2 (Sagamix), 68 k (66 k), Franck Boucey (A Moriceau), E Lecoiffier
- 27 4 Pasquini Rouge, h, np, 10 ans, par Passing Sale et Scevollia (Dom Pasquini), 68 k, Ecurie des Dunes (F de Giles), P Quinton (s)
- 58 <sup>2</sup> Bonne Passe, f, al, 7 ans, (AQ), par Maresca Sorrento et Iroquoise II (Dom Pasquini), 67 k, Mme Magalen Bryant (E Bureller), D Cottin (s)
- **Le Lescarien**, h, 7 ans, 67 k,  $\otimes$ , J Ortet (s) (P Lucas), J Ortet (s)
  - Vaillant L'As, h, 8 ans, 67 k (65 k), J Mesnil (R Le Stang), A Mesnil

6 partants; 19 eng.; 6 part. déf. - Total des entrées: 282 €

1 long 1/4, 20 long, encolure.

13 440 € - 6 720 € - 3 920 € - 2 660 €

Primes aux éleveurs :

2 016 € Mme Robert Mongin.

1 008 € Haras de la Vega. 399 € Mme Philippe Cottin, Mme Magalen Bryant.

Temps total: 05'41"10

#### PRIX CALIXTE BAYROU **74** 3050

3.800 m

1

3

(Haies. - Handicap divisé) Deuxième épreuve

**55 000** € (26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

Références: 5 ans, +17; 6 ans et +, +19.

- 16 3 Deesse Du Berlais, f, bf, 5 ans, par Saint Des Saints et Wendy Du Berlais (Loup Solitaire ÚSA), 69 k (65 k), Mme Cecile Lucas (*P Dubourg*), A Chaille-Chaille
- 17 <sup>5</sup> **Baron Du Seuil**, h, no, 7 ans, (AQ), par Network GER et Nistabelle (Lights Out), 69 k (65 k), Jean-Marc Baudrelle (*A Ruiz Gonzalez*), JP Daireaux 2
  - Espoir De Candale, h, np, 7 ans, par Solid Illusion USA et Perle Des Graves (Dounba), 70 k, Alexis Lemer (T Beaurain),
- 39 4 Calune, f, al, 6 ans, (AQ), par Balko et Marienne (Perrault GB), '1 k, Xavier Kepa (D Mescam), FM Cottin (s)
- **Bijou Plage**, f, af, 8 ans, par Martaline GB et Onciale (Ultimately Lucky IRE), 68 k, Mme Jean-Pierre Roussel (*G Masure*), Y Fouin (s) 5
- Soft Dancer (IRE), h, 9 ans, 67 k (641/2 k),  $\otimes$ , J Mesnil (R Le 6 Stang), A Mesni

Lug Des Assences, h, 9 ans, 72 k (68 k), J Mesnil arr (JB Breton), A Mesnil

Deo Gratias, f, 5 ans, 70 k, O de La Garoullaye (E Bureller),

8 partants; 8 eng.; 8 part. déf. - Total des entrées: 0 €

8 long, 14 long, 3,5 long, 8,5 long, 14 long.

26 400 € - 13 200 € - 7 700 € - 5 225 € - 2 475 €

Primes aux éleveurs :

3 960 € Jean-Marc Lucas.

1 980 € Suc. Marc Boudot.

1 155 € Yan de Kersabiec 783 € Mme Catherine Fleury

371 € Francois Dufaut, Suc. Diego Roussel.

Temps total: 04'54"50

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Richard LE STANG en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids déclaré.

### PAU

Samedi 27 janvier 2018 0539 027

Commissaires des courses : Patrick SABAROTS -Jean-Yves BENARD - Jacques CAMY - Gérard LAVOINE

#### **PRIX RENE SIRVAIN** 75 3056

4.000 m

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu 12.000 (places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

- $\begin{tabular}{ll} \textbf{Day For Vega}, h, al, 5 ans, (AQ), par Linda's Lad (GB) et Rose Line (Agent Bleu), 69 k, <math>\otimes$ , Gerard Cavallera (F de Giles), J Ortet (s)
- 44 <sup>3</sup> **Don't Worry**, h, gr, 5 ans, (AQ), par Al Namix et Serenite (Goldneyev USA), 74 k, Ecurie Mirande (S Paillard), Mme **Pacault** 
  - **Doulos**, h, gr, 5 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Ovive (Brier Creek USA), 71 k, Jean Michel *(T Beaurain*), J Planque
- **Dakar**, h, bf, 5 ans, (AQ), par Ballingarry IRE et Marie D'Anjou [Garde Royale (IRE)], 67 k, Ecurie Centrale (*D Mescam*), FM Cottin (s)
- **Diable Au Corps**, h, bf, 5 ans, (AQ), par Fuisse et Haldiana [Garde Royale (IRE)], 67 k, Baron de Bourgoing (*G Re*), G Cherel
- Darjeeling Pecos, f, 5 ans, (AQ), 67 k, JP Moutafian (A Ruiz 44 Gonzalez), H Lageneste (s)
- $\textbf{Douglass},\ h,\ 5$  ans, (AQ), 67 k, Mme S Crepin-Berard (E Bureller), G Denuault (s)

7 partants ; 14 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 156 €

9,5 long, 3,5 long, 6,5 long, 5,5 long, 30 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs

2 304 € Haras de la Vega.

1 152 € Haras de Mirande

672 € E.a.r.I. Trinquet, Marc Trinquet, Olivier Trinquet.

456 € Francois-Marie Cottin. 216 € Baron de Bourgoing.

Temps total: 05'13"30

#### **PRIX JEAN BERNADOTTE** 76 3055

3.900 m

(Steeple-Chase)

**45 000** € (21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. Poids : 66 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 5 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 9.000.

- ${\bf Calinight},\ {\bf h},\ {\bf gr},\ {\bf 4}\ {\bf ans},\ {\bf par}\ {\bf Califet}\ {\bf et}\ {\bf Gazelle}\ {\bf De}\ {\bf Nuit}\ ({\bf April}\ {\bf Night}),\ {\bf 67}\ {\bf k},\ {\bf Gilbert\ Lenzi}\ ({\bf G}\ {\it Re}),\ {\bf G}\ {\bf Cherel}$ 
  - Piton Des Neiges, h, bf, 4 ans, par Buck's Boum et Holy Quest (Robin Des Champs), 71 k, Patrice Detre (B Lestrade), G Macaire (s)
  - Jatiluwih, h, af, 4 ans, par Linda's Lad (GB) et Jaune De Beaufai (Ultimately Lucky IRE), 69 k, Guy Cherel (S Paillard), G Cherel
- 63  $^3$  Rhodax, h, b, 4 ans, par Saddex (GB) et Roxalamour (Valanour IRE), 69 k, M.I. Bloodstock Ltd (K Nabet), G Cherel
- Eclair Des Brieres, h, b, 4 ans, par Sandwaki USA et Gagne Du Peze (Spartacus IRE), 66 k, Daniel Lepage (A Acker), S Foucher

5 partants ; 15 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 742 €

Eng. sup. : Eclair Des Brieres

1/2 long, 9,5 long, 3,5 long, loin.

21 600 € - 10 800 € - 6 300 € - 4 275 € - 2 025 €

Primes aux éleveurs

3 240 € Daniel Boullais, Thierry Page, Armel Androuin.

1 620 € Anthony Gourama, Thomas Kalinine.

945 € Guy Cherel, Mme Isabelle Pacault, Mlle Anne-Sophie Pacault, Mme Magali Girot-Pacault.

641 € Jacky Thomas.

303 € Eric Sailly, Mme Severine Lemaire.

Temps total: 05'03"40

A la demande de l'entraîneur, les Commissaires ont autorisé le hongre RHODAX à se rendre en main non monté.

#### PRIX DE SAINT-ARMOU (PRIX JULES DE 77 3057 **SAINT-SAUVEUR)**

(Steeple-Chase-Cross-Country)

**30 000** € (14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 6 ans. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000

4.100 m

depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 16.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k

**Chaouia**, f, b, 6 ans, (AQ), par Dream Well et Djurjura [Akarad (FR)], 68 k, Ecurie Maulepaire (*J Reveley*), A Watrigant (s)

- 37 Net Lady, f, b, 6 ans, par Network GER et Dame De Treve (Cadoudal), 71 k, Ecurie Couderc (F de Giles), E Clayeux (s)
- 37 5 Champi De Bersy, h, al, 6 ans, par Ballingarry IRE et Tropulka God (Tropular GB), 67 k (65 k), Eric Lecoiffier (A Moriceau), E Lecoiffier
- 4 4 Post Scriptum, f, b, 6 ans, par Antarctique IRE et Belucci (Medaaly GB), 66 k, Vcte Jean d' Indy (E Bureller), P Corsi
- Cote Mer, h, b, 6 ans, (AQ), par Crossharbour GB et Quelle Mome (Video Rock), 71 k, Haras de Beauvoir (S Paillard), G Cherel
- Carmiciane, f, 6 ans, 65 k, M Nicolau (P Blot), M Nicolau
- 37 Lobero, h. 6 ans. 69 k. Mme V Blot (T Beaurain), E Leray (s)

7 partants ; 19 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 372 €

4,5 long, 30 long, loin, 5,5 long, 8,5 long.

14 400 € - 7 200 € - 4 200 € - 2 850 € - 1 350 €

Primes aux éleveurs :

2 160 € Ecurie Maulepaire

1 080 € Patrick Joubert, Paul Couderc

630 € Bernard Caron, Mme Sylvie Caron. 427 € Olivier de la Garoullaye.

202 € Jacques Cypres, Laurent Couetil.

Temps total: 05'34"80

#### PRIX HENRI DE FRANCLIEU 78 3053

(Haies. - A réclamer. - Femelles)

3.300 m

3

4

1

2

5

tbé

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour pouliches de 4 ans, mises à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, toute gagnante d'une course de haies, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.; de plusieurs courses de haies, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k

- Phenicienne, f, al, 4 ans, par Muhtathir GB et Prairie Moon GB (Halling USA), 69 k, (13.000), Carlo David Robba (T Beaurain), C Scandella
- **Elfy James**, f, b, 4 ans, par Kendargent et Policalle [Poliglote (GB)], 74 k (70 k), (19.000), Passion Racing Club *(F Bayle)*, Butel 2 & Beaunez (s)
- **Trousseau**, f, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Jetarsu IRE (King's Theatre IRE), 74 k (69½ k), (19.000), Pierpaolo Cavagnola (Mile M Daubry-Barbier), FM Cottin (s)
- 47 Jolie Dodville, f, b, 4 ans, par Red Rocks IRE et Jodie Pisati (GB) [Montjeu (IRE)], 71 k (67 k), (13.000), Ecurie Fabio (N Terrassin), P Chevillard

Eloha, f, np, 4 ans, par Blue Bresil et Rainbow Muhtatir (Muhtathir GB), 71 k (67 k), (17.000), Jerry Planque (V Bernard), ) Plangue

- **Gabi's Lad**, f, 4 ans, 70 k (66 k), (15.000), Mme L Terrassin (*H Rodriguez Nunez*), P Chevillard arr
- 47 4 Astarrac, f, 4 ans, 69 k, (13.000), T de Lauriere (B Fouchet), arr T de Lauriere
- Argomix, f, 4 ans, 68 k, (11.000), P Le Geay (F de Giles), P Le arr
  - Devise Des Alambic, f, 4 ans, 67 k, (9.000), C Pautier arr (P Blot), C Pautie
- Silver Gem IRE, f, 4 ans, 72 k (68 k), (19.000), ⊗, S Munir (P Dubourg), G Cherel
- 47 <sup>5</sup> **Qualifiee**, f, 4 ans, 68 k (64 k), (11.000), Ecurie Mirande (*R Mayeur*), Mme I Pacault tbé

11 partants ; 18 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 97 €

12 long, 30 long, 19 long, 5,5 long.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Francis Montauban.

648 € E.a.r.I. Haras Saint-James, Yves Elliot. 378 € E.a.r.I. Elevage des Loges.

256 € Haras de Dodville

121 € Mme Marie-Line Robert.

Phenicienne, réclamée 14.555,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'17"30

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Hernan RODRIGUEZ NUNEZ en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 6 jours pour avoir fait preuve de brutalité, durant le parcours avec sa cravache, alors que son cheval ne pouvait visiblement plus suivre le rythme de la course.

#### **PRIX LOUIS LA CAZE** 79 3058

3.400 m

(Steeple-Chase. - Apprentis - Jeunes Jockeys -JOCKEYS < 40 victoires)

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu 9.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids: 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 6.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante

40 Joe De Clermont IRE, h, b, 7 ans, par Westerner (GB) et Joe's Dream Catch IRE (Safety Catch USA), 67 k (65 k), David Berra (Mile C Lequien), D Cottin (s)

**Kokeshi**, f, gr, 5 ans, par Muhtathir GB et Shekira (Medaaly GB), 63 k, Thierry Seguinotte (*P Dubourg*), A Chaille-Chaille

Irish Nonantais, h, b, 5 ans, par Irish Wells et Mamouska (Martaline GB), 65 k, Scea Haras de Peyre (H Rodriguez Nunez), É Papon

**Beliadone**, f, bc, 7 ans, par Traditionally USA et De Couleur The (Fly To The Stars GB), 65 k, Mustang Sarl (*V Bernard*), L Cadot

- Etoile Des As, f, b, 6 ans, par Voix Du Nord et Desiree Des As 17 [Kaldou Star (GB)], 70 k,  $\otimes$ , Ortet (s) (N Terrassin), J Ortet (s)
- 34 3 Cottin Madrik, h, 6 ans, 67 k, N Canteloup (F Bayle), Butel & Beaunez (s)
- Belle Easter, f, 5 ans, 68 k, JR Vidal (A Ruiz Gonzalez), H Lageneste (s)

Call Hector, h, 7 ans, 67 k, GIL Chaignon (A Brunetti), GIL Chaignon Dianagrey, f, 7 ans, (AC), 65 k, Mme L Saint Martin

(A Beaudoire), JP Daireaux Chabalko, h, 6 ans, 72 k, J Marion (s) (E Rongere),

J Marion (s)

10 partants ; 41 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 675 €

3/4 long, 30 long, 7,5 long, 4,5 long, 17 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Mlle Orla Whelton, prime non attribuée.

1 152 € Thierry Seguinotte.

672 € Philippe Goupil.

456 € Jacky Chesneau, Mme Valerie Chesneau. 216 € Edgar Van Haaren.

Temps total: 04'29"30

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Pierre DUBOURG en ses explications l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour être allé volontairement, dans le tournant de la route de Bordeaux à l'intersection des pistes, chercher l'appui de la lice intérieure, mettant ainsi en difficultés plusieurs de ses concurrents.

#### **PRIX DE LARUNS** 80 3054

(Haies)

3.800 m

2

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 16.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 Maresias, f, b, 5 ans, par Saint Des Saints et Formigny (Trempolino USA), 68 k, Gerard Brault (*C Lefebvre*), GAB Leenders

Kobaltina, f, al, 5 ans, par Balko et Sweet Seventeen (Green Tune USA), 69 k, Jean-Bernard Chapalain (*L Solignac*), A Le Clerc (s)

Natagaima, f, b, 5 ans, par Authorized IRE et Whoopsie GB (Unfuwain USA), 69 k (67 k), Roberto Cocheteux Tierno (Mlle N Desoutter), X Thomas Demeaulte

Dimanche Morning, h, np, 5 ans, (AQ), par Network GER et Kavalle (Video Rock), 67 k, Ecurie Patrick Joubert (F de Giles), E Claveux (s)

**Bam Boum**, f, b, 5 ans, par Buck's Boum et Echec A La Reine (Roi De Rome USA), 69 k, Pierre Raussin (*J Ricou*), P Raussin

De Temps En Temps, h, 5 ans, 67 k, Ecurie Centrale (D Mescam), FM Cottin (s) Rancunier, h, 5 ans, 70 k (68 k), S Dupont (P Dubourg),

Diane Du Chenet, f, 5 ans, 69 k, Mlle I Gallorini (T Beaurain),

Mlle I Gallorin 46 Austropovitch, h, 5 ans, 67 k, R Alfandari (G Re), C Scandella

Bolero Du Tango, h, 5 ans, 67 k, Bourgogne Racing Club (K Nabet), E Leray (s)

10 partants ; 35 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 659 € 30 long, 1 long 1/4, courte encolure, 1/2 long 3/4, 2,5 long, 10 long. 15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

XI BO 2018/3 - obstacle

Primes aux éleveurs :

2 304 € Gerard Brault, Lotoux (s). 1 152 € Thierry Chapalain, Jean-Marc Chapalain, Arnaud Chapalain.

672 € Thierry de la Heronniere, Sarl Jedburgh Stud.

456 € Jean-Andre Quesny.

216 € Esteve Rouchvarger, Julien Thellier.

Temps total: 04'53"00

### PAU

0539 030

Mardi 30 janvier 2018

Commissaires des courses : François GALIBERT - Jacques CAMY - Olivier de La GAROULLAYE - Gérard LAVOINE

#### PRIX ARTHUR D'ESTE 81 3059

3.300 m

3

5

(Haies. - A réclamer. - Mâles et Hongres)

**18 000** € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, gagné une course de haies portera 2 k.; plusieurs courses de haies, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

- **53**  $^2$  **Emino**, h, bf, 4 ans, (AQ), par Muhaymin USA et Maela (Lavirco GER), 67 k, (9.000), Ecurie Centrale *(D Mescam)*, FM Cottin (s)
- 30 3 On The Moon, h, b, 4 ans, par Spanish Moon USA et Queen Loxandra (King's Best USA), 71 k (67 k), (17.000), Guillaume Viel 2 (P Moreau), L Viel (s)
- 53 <sup>3</sup> One Sweet, h, al, 4 ans, par Spirit One et Sweet Orientfawn IRE (Galileo IRE), 67 k (63 k), (9.000), Sarl Ecurie Azur Riviera (N Terrassin), P Chevillard
- 72 <sup>4</sup> King De Ray, h, b, 4 ans, par Royal Dragon USA et La Basket (Ungaro GER), 67 k (63 k), (9.000), Mme Patrick Papot (A Moriceau), P Quinton (s)

African Spirit, h, bf, 4 ans, par Spirit One et Nera Maria (Pelder IRE), 69 k (65 k), (13.000), Bernard Sitruk (H Rodriguez Nunez), P Chevillard

5 partants ; 9 eng. - Total des entrées : 406 €

2,5 long, 3 long, 8,5 long, loin.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Haras du Bosquet, Mlle Emma Labataille.

648 € Alain Vouhe.

378 € Le Haras de la Gousserie 256 € Richard Godefroy.

121 € Lionel Charbonnier, Le Haras de la Gousserie.

Emino, réclamé 13.333,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'19"50

La température relevée le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaire s ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions de l'article 150 du Code des Courses au

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Paul MOREAU, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (7 coups - 2ème infraction).

#### PRIX PIERRE RIVIERE D'ARC 82 3063

4.100 m

1

3

4

5

(Steeple-Chase-Cross-Country. - Anglo-arabes)

36 000 € (17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, angloarabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5% de sang arabe. Poids : 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 10.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 17.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k.1/2, 25 %, 3 k., 37.5 %, 6 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

**Saham**, h, b, 12 ans, (AC), par Roakarad IRE et Loupta (Faucon Noir), 71 k, Francois Plouganou (*J Plouganou*), F Plouganou

- 42 Bimbo De Candale, f, b, 7 ans, (AC), par Greengroom et Octane De Pimbo (Dadarissime), 69 k, Thierry de Lauriere 2 (B Fouchet), T de Lauriere
- 42 <sup>5</sup> Bohort Des Arachis, h, af, 7 ans, (AC), par Traditionally USA et Idole De Vergne (Satin Wood IRE), 68 k (66 k), Mme Nadine Ducasse (A Moriceau), E Lecoiffier
- 42 <sup>3</sup> Bela De La Brunie, f, al, 7 ans, (AA), par Gnome et Unic De La Brunie (Mont Basile), 64 k, Daniel Lacassagne *(P Blot)*, Mlle M Chiampo
- 42 2 Un D'Ussel, h, al, 10 ans, (AC), par Balko et Lakme De Brejoux (Safir), 69 k (67 k), Xavier Caumont (H Rodriguez Nunez), X Caumont

Auri Plenam Delmar, h, 7 ans, (AC), 69 k, Mlle V Dasque (E Bureller), Mlle V Dasque

Paolo Malpic, h, 7 ans, (AA), 66 k, F Plouganou (T Beaurain), F Plouganou

Trefle Du Paradis, h, 11 ans, (AA), 63 k, J Mesnil (R Le Stang), A Mesnil

8 partants ; 9 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 21 €

5,5 long, 3,5 long, 1 long 1/4, 17 long, 14 long

17 280 € - 8 640 € - 5 040 € - 3 420 € - 1 620 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Yan de Kersabiec, Thierry de Lauriere.

756 € S.c.i. des Arrachis

513 € Jacques Crouzillac, Mlle Marie Crouzillac, Mlle Laura Crouzillac.

Temps total: 05'37"80

La température relevée le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaire s ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions de l'article 150 du Code des Courses au

#### **PRIX JEAN BERNET** 83 3061

3.500 m

(Haies. - Femelles)

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour juments de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, été classées 1ère ou 2ème d'une course de haies d'une dotation totale de 21.000. Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

**Baronne D'Anjou**, f, b, 5 ans, par Epalo GER et Xistu [Lost World (IRE)], 68 k (66 k), Jean-Pierre Vanden Heede (*E Rongere*), J Marion (s)

**43** <sup>3</sup> **Diva Noi**r, f, b, 5 ans, par Buck's Boum et Samba D'Allier [Anabaa Blue (GB)], 68 k, ⊗, Mme Daniela Airaldi *(S Carrere)*, C Cheminaud

**43** <sup>4</sup> **Courbepine**, f, al, 5 ans, par Samum GER et Princesse Jasmine [Gold Away (IRE)], 67 k, Ecurie Biraben (*K Dubourg*), CH Gourdain (s)

**Bella Bourgeoise**, f, al, 7 ans, (AQ), par Storm Trooper GER et Jasmine (Valanjou), 67 k, Marion (s) (D Mescam), J Marion (s)

43 <sup>5</sup> Funny Oyster IRE, f, gr, 5 ans, par Dark Angel IRE et Carpet Lover IRE (Fayruz GB), 68 k, Richard Mark Venn (*B Fouchet*), D Henderson

Cincinati, f, 6 ans, (AQ), 67 k, ⊗, F Cellier (P Blot), F Cellier

**Dicla**, f, 5 ans, (AQ), 65 k (631/2 k), XL Le Stang (R Le Stang),

Uxia Du Lin, f, 10 ans, 68 k, ⊗, JP Trinquier (E Bureller), JP Trinquie

Shy'm De La Vega, f, 6 ans, 67 k (65 k), JF Cuenca (H Rodriguez Nunez), JF Cuenca

Cateaime De Marben, f, 6 ans, (AA), 67 k (65 k), J Ortet (s) (F Mouraret de Vita), J Ortet (s)

10 partants ; 24 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 329 €

2 long, 2,5 long, 3,5 long, 2 long, encolure, 15 long, 5,5 long, 2,5 long. 15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Gildas Vaillant.

1 152 € Mlle Lea Renaud, Yves Maupoil.

672 € Jean-Pierre Deroubaix.

456 € Jean-Paul Bannier, Mme Michele Bannier.

216 € John Mc Enery, prime non attribuée.

Temps total: 04'33"80

australiennes.

La température relevée le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius. les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, après avoir entendu en leurs explications les jockevs Sean CARRERE (8 coups - 1ère infraction) et Etienne RONGERE (8 coups 1ère infraction), les Commissaires les ont sanctionnés par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de leur cravache. Les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur David HENDERSON, en ses explications l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté la jument FUNNY OYSTER au public non munie de ses oeillères

#### PRIX AGCO FINANCE (PRIX DU TURSAN) 84 3060 (Haies. - Anglo-arabes)

30 000 € (14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, anglo-arabes, inscrits au stud-book anglo-arabes, nés et élévés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. Poids : 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses en obstacles (victoires et places) : 1 k. par 5.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k.1/2; 25%, 3 k.; 37,5%, 6 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

3.500 m

**Entree De Jeu Aa**, m, b, 4 ans, (AA), par Carghese Des Landes et Ivanika (Faucon Noir), 63 k, Mme Amandine Fourcy (*J Ricou*), T Fourcy

Nonante A Estivaux Aa, f, al, 4 ans, (AA), par Fairplay Du Pecos et Noces D'Or A Estivaux (Zeffir), 63 k, Ecurie Couderc (*B Fouchet*), T de Lauriere

**45** <sup>3</sup> **Thirassia Aa**, f, b, 4 ans, (AC), par Walk In The Park IRE et Thera (Rashbag GB), 67 k (65 k), Patrice Conquedo (*A Ruiz Gonzalez*), H Lageneste (s)

**Aurlaloi Aa**, h, al, 4 ans, (AA), par Benevolo De Paban et L'Auriebatoise (Rosy Fast), 65 k, Mme Emmanuelle Kleparski Thomas (*T Beaurain*), X Thomas Demeaulte

**45** 5 **Manhol Aa**, h, b, 4 ans, (AC), par Grey Risk et Jegua (Albert Du Berlais), 68 k, Bearn Arabians *(E Bureller)*, T de Lauriere

**Emedji Pontadour Aa**, h, 4 ans, (AC), 661/2 k, A de Watrigant (K Nabet), A Watrigant (s)

**Tiptop De L'Abbaye Aa**, h, 4 ans, (AA), 65 k, Bearn Arabians (*D Lesot*), H Lageneste (s)

Forban Du Pecos Aa, h, 4 ans, (AA), 65 k, Ecurie Lafeu (B Lestrade), T Lemer

45 <sup>1</sup> Ezechiel De Kerser Aa, h, 4 ans, (AA), 68 k (66 k), JM the Lapoujade (Mlle N Desoutter), F Nicolle

45 4 Anouslavie Aa, h, 4 ans, (AA), 67 k, G Lenzi (A de Chitray), the G Cherel

10 partants ; 14 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 168 €

Certf. vétérinaire : Easylande Aa.

11 long, 9,5 long, 30 long, courte encolure.

14 400 € - 7 200 € - 4 200 € - 2 850 € - 1 350 €

Primes aux éleveurs :

2 160 € Mme Laure Giethlen Cadierques.

1 080 € Gfa Estivaux.

630 € Mathieu Daguzan-Garros, Frederic Daguzan-Garros, Raphael Daguzan-Garros.

427 € Suc. Maurice Lille. 202 € Remi Sabatier.

202 € Reilli Saballei.

Temps total: 04'30"00

La température relevée le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions de l'article 150 du Code des Courses au Galon

### 85 3062 PRIX FREDERIK HENRY PRINCE

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

3.900 m

3

4

5

**34 000** € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000. En outre, tout poulain ou pouliche, ayant, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- **49** <sup>3</sup> **Echiquier**, h, b, 4 ans, (AQ), par Network GER et Regate (Agent Bleu), 68 k, Mme Patrick Papot *(T Beaurain)*, F Nicolle
- 1 Eurasien, h, b, 4 ans, (AQ), par Kapgarde et Nassora (Assessor IRE), 67 k, Mme Magalen Bryant (A de Chitray), G Cherel
- 49 <sup>2</sup> Emir Sacree, h, b, 4 ans, (AQ), par Network GER et Altesse Sacree (Daramsar), 69 k, Graham Porter (*G Re*), Mme I Pacault
- **Eglantinas**, f, b, 4 ans, (AQ), par Davidoff GER et Idyllas (Cosmopolitan), 65 k (63 k), Ortet (s) (*F Mouraret de Vita*), J Ortet (s)
- 70 <sup>5</sup> Etavudenuo, f, bf, 4 ans, (AQ), par Della Francesca USA et Nuit De Grugy (Nononito), 65 k,  $\otimes$ , Denuault (s) (*E Bureller*), G Denuault (s)
- 49 Empathie, f, 4 ans, (AQ), 65 k, Ecurie Mirande (K Dubourg), AS Pacault (s)
- 49 Electron Bleu, h, 4 ans, (AQ), 67 k, Mme I Pacault (S Paillard), the Mme I Pacault
- 49  $^5$  Etoile De Grez, f, 4 ans, (AQ), 65 k, G Lenzi (*D Mescam*), thé G Cherel

8 partants ; 20 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 309 €

18 long, 16 long, loin, 13 long, 15 long.

16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Jacques Cypres.

1 224 € Guy Cherel.

714 € Graham Porter, Mme Henrietta Charlet.

484 € Hugues Van Haaren.

229 € Guy Denuault.

Temps total: 04'57"10

La température relevée le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5kg conformément aux dispositions de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

### **PAU**

0539 033

2

5

arr

Vendredi 2 février 2018

Commissaires des courses : Nicolas LANDON - Jean-Yves BENARD - François GALIBERT - Patrick SABAROTS

## 86 3067 PRIX HOTEL MERCURE PAU PALAIS DES SPORTS (PRIX GUY LEFRANT)

4.600 m

2

3

1

2

3

(Steeple-Chase-Cross-Country. - Cavalières et Gentlemen-riders)

**28 000** € (13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 6 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er Mars de l'année dernière inclus, reçu en steeple-chases une allocation de 11.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases: 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 12.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

**Utah De La Coquais**, h, b, 10 ans, (AQ), par Nidor et Noblevie (Noblequest), 70 k, Joel Chaineau (*Mr G Viel*), E Leray (s)

73 <sup>3</sup> Pasquini Rouge, h, np, 10 ans, par Passing Sale et Scevollia (Dom Pasquini), 68 k (67 k), Ecurie des Dunes (Mr R Boisnard), P Quinton (s)

58 <sup>3</sup> Ocean Austral, h, b, 8 ans, par Antarctique IRE et Ahombros (Mansonnien), 70 k (66 k), Michel Darchy (Mlle T Menuet), W Menuet (s)

50 Silent Hill, h, al, 10 ans, par Take Risks et Oiseliere (Apeldoorn), 73 k (71 k), Daniel Lacassagne (Mr C Riou), F Lagarde

Cacao D'Olivate, h, b, 6 ans, par Martaline GB et Saintete (Saint Des Saints), 70 k, Al Habbo Senoussi (Mr G Cottreau), H Lageneste (s)

27 5 VIo D'Arsa, h, 9 ans, (AQ), 69 k (67 k), M Nicolau (Mr A Zuliani), M Nicolau

58 <sup>5</sup> Loupia, f, 9 ans, 65 k, M Pecout (Mr JD Manceau), MIIe M Chiampo

7 partants ; 18 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 590 €

Eng. sup. : Ocean Austral

4,5 long, courte encolure, 4,5 long, 11 long, 1 long, 3,5 long.

13 440 € - 6 720 € - 3 920 € - 2 660 € - 1 260 €

Primes aux éleveurs :

588 € Jean Contou-Carrere, Yves Broca, Patrick-Georges Roulois.

189 € Jean-Philippe Rivoire, Haras de Saint-Voir

Temps total : 06'19"80

A l'issue de la course, après examen du film de contrôle, les Commissaires ont adressé des observations au gentleman-rider Guillaume VIEL pour avoir manqué de vigilance dans le tracé de son parcours, notamment après le saut de la banquette irlandaise.

Le mouvement constaté n'ayant cependant eu aucune incidence sur le résultat de la course

## 87 3068 PRIX ALLIANZ - OLIVIER OURNAC (PRIX ANNIE 4.000 n

(Steeple-Chase. - Handicap divisé) Première épreuve

**105 000** € (47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux **de 5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Références : 5 ans, + 6 ; 6 ans et +, + 8.

**54** <sup>1</sup> **Argentier**, h, b, 8 ans, par High Rock (IRE) et Jossca (Badolato USA), 71 k, Denis Dugast *(K Nabet)*, E Leray (s)

**Linda'as**, h, ab, 6 ans, par Linda's Lad (GB) et Ansoon (Monsun GER), 64 k, Mme Isabelle Pacault (*G Masure*), Mme I Pacault

3 2 **Wealth Des Mottes**, h, bf, 5 ans, par Silver Frost (IRE) et Wavy (Lavirco GER), 65 k, Gerard Mason (*T Gueguen*), F Nicolle

Zeaudiak, h, b, 6 ans, par Laverock IRE et Miss Lamour (Valanour IRE), 68 k, Patrice Conquedo (A Ruiz Gonzalez), H Lageneste (s)

54 6 London Whale, h, b, 7 ans, par Monsun GER et Lady Zorreghuietta (Anabaa USA), 68 k, Berend Van Dalfsen (S Paillard), G Cherel

Casino Des Bois, h, al, 6 ans, (OC), par Nidor et Piecette (Alamo Bay USA), 62 k, Dirk Huyck (H Lucas), N Paysan

56 2 **Belamix Dor**, f, b, 7 ans, (AQ), par Al Namix et Paladoune (Dounba), 63 k (64 k), Ecurie du Haras D'Erable (*F de Giles*), P Quinton (s)

BO 2018/3 - obstacle XIII

54 2 Speed Fire, h, 6 ans, 72 k, G Lorenzi (B Lestrade), JP Daireaux Baby Boy, h, 7 ans, (AQ), 691/2 k, W Menuet (s) (T Chevillard), arr W Menuet (s) 54 3 Go For De Houelle, h, 5 ans, 67 k, F Leblanc (V Roisnard), arr A Chaille-Chaille 54 4 Sir Nonantais, h, 9 ans, 67 k, JJ Pineau (O d' Andigne), arr A Chaille-Chaille Capucine Du Chenet, f, 6 ans, 66 k, L Fagalde (T Beaurain), arr Mlle I Gallorini 33 1 Diabolo Forez, h, 5 ans, (AQ), 62 k, M Montanari (D Ubeda), R Chotard Bagdad Cafe, h, 7 ans, (AQ), 69 k, S Guerin (A de Chitray), tbé AS Pacault (s) 54 5 Cool De Touzaine, h, 6 ans, (AQ), 64 k, Mme A Jandard tbé (D Mescam), J Marion (s) Kathoa, h. 6 ans. 62 k. Suc. G Bouthors (B Meme). J Ortet (s) 16 partants ; 41 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 1 490 € 8,5 long, courte encolure, 1/2 long, 19 long, 3/4 long, 30 long. 47 250 € - 23 100 € - 13 650 € - 9 450 € - 5 250 € - 3 675 € - 2 625 € 7 087 € Eric Leray, Mme Veronique Leray. 3 465 € Mme Isabelle Pacault, Mlle Anne-Sophie Pacault, Mme Magali Girot-Pacault. 2 047 € Earl Ecurie des Mottes 1 417 € Ecurie D'Ossau, Pierre Lauga. 787 € Berend Van Dalfsen. 551 € Remi Lardeux, Henri Lardeux 393 € Michel Cahu, Suc. Michel Cahu. Temps total: 05'07''00 PRIX TEC RAIL (PRIX CAMILLE DUBOSCQ) 88 3065 3.500 m (Haies) (L.) **65 000** € (31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. Poids : 66 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 10.000. **48** <sup>1</sup> **El Gringo**, h, bf, 4 ans, par Kamsin GER et Cinecitta USA (Diesis GB), 70 k, Ecurie Sagara (*T Beaurain*), Mlle I Gallorini Aquatique, f, b, 4 ans, par High Rock (IRE) et Miss Rodeo 2 (Linamix), 66 k, Jean-Noel Bocahut (F Bayle), Butel & Beaunez (s) **Dylidancer**, h, bf, 4 ans, par Dragon Dancer GB et Perdicilla (Slickly), 67 k, Vincent Le Roy (*C Lefebvre*), GAB Leenders 3 28 Doctor Rocket, h, b, 4 ans, par Myboycharlie IRE et Madawaska USA (Leroidesanimaux BRZ), 67 k, Endre Rosjoe (Mlle N Desoutter), D Guillemin (s) 21 3 Tertre, m, al, 4 ans, par Evasive GB et Armarama GB (Persian Bold IRE), 69 k, ⊗, Ecurie du Soleil S.c. (G Re), C Scandella 38 3 Evidence Madrik, f, 4 ans, 66 k, EJ Leclerc (T Viel), A Chaille-36 1 Spanish One, h, 4 ans, 68 k, Ecurie Masofrau (A de Chitray), 7 G Cherel La Percutante, f. 4 ans. 66 k. Mme M Bryant (K Nabet). arr G Cherel 21 Golden Sage, f, 4 ans, 68 k, Mme C Dufaut (L Philipperon), JUL Phelippon 9 partants ; 14 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 474 € encolure, 1 long 1/4, 3,5 long, 1 long, 8,5 long, 1/2 long. 31 200 € - 15 600 € - 9 100 € - 6 175 € - 2 925 € Primes aux éleveurs 4 680 € Alain Aunetit 2 340 € Julien Merienne, Ecurie Pierre Merienne Sc. 1 365 € Franck Soulard 926 € I.g.e.p. 438 € Regis Girardin. Temps total: 04'34"60

#### PRIX COLAS SUD-OUEST (PRIX CHARLES DE **89** 3069 4.000 m VANSSAY)

(Steeple-Chase. - Handicap divisé) Deuxième épreuve

**55 000** € (26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

Références: 5 ans, +17; 6 ans et +, +19

74 4 **Calune**, f, al, 6 ans, (AQ), par Balko et Marienne (Perrault GB), 72 k (67<sup>1/2</sup> k), Xavier Kepa (MIIe M Daubry-Barbier), FM Cottin (s)

- 74 2 Baron Du Seuil, h, no, 7 ans, (AQ), par Network GER et Nistabelle (Lights Out), 69 k (65 k), Jean-Marc Baudrelle (A Ruiz Gonzalez), JP Daireaux
- **60** <sup>5</sup> **Gorgeous Green**, h, b, 5 ans, par Diamond Green et Drop Dead Gorgeous (IRE) [Bering (GB)], 65 k (62 k), Jean-Francois Cuenca (H Rodriguez Nunez), JF Cuenca
  - Carnet D'Or Sivola, h, b, 6 ans, par Assessor IRE et None De Sivola (Cyborg), 70 k, Mme Violaine Bayon de Noyer (F de Giles), J Ortet (s)
- 74 <sup>5</sup> **Bijou Plage**, f, af, 8 ans, par Martaline GB et Onciale (Ultimately Lucky IRE), 68 k (65 k), Mme Jean-Pierre Roussel (*P Moreau*), Y Fouin (s)
- Briaree (IRE), h, 8 ans, 69 k (65 k),  $\otimes$ , P Drioton (F Bayle), Butel & Beaunez (s)
- Malicar, h, 9 ans, 71 k, ⊗, F Boucey (E Bureller), E Lecoiffier
- 56 4 La Chavanne, f, 5 ans, 71 k, ⊗, Mme M Chapuron (M Camus), arr A Boisbrunet (s)
- 15 5 Miss Protektor, f, 7 ans, 67 k, N Lefebvre (C Lefebvre), N Paysan

9 partants ; 9 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 0 € nez, 7,5 long, 1/2 long, encolure, 1/2 long 3/4.

26 400 € - 13 200 € - 7 700 € - 5 225 € - 2 475 €

Primes aux éleveurs

3 960 € Mme Catherine Fleury.

1 980 € Suc. Marc Boudot.

1 155 € Bernard Beugras.

783 € Gilles Trapenard

371 € Francois Dufaut, Suc. Diego Roussel.

Temps total: 05'20"40

A l'issue de la course, après avoir entendu en leurs explications les jockeys Maelle DAUBRY BARBIER (8 coups - 2ème infraction) et Alejandro RUIZ GONZALEZ (9 coups - 1ère infraction), les Commissaires les ont respectivement sanctionnés par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour et une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de leur cravache.

#### PRIX ETALON CASTLE DU BERLAIS (PRIX DE 90 3064 3.500 m SARRANCE)

(Haies. - Femelles)

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour pouliches de 4 ans. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes recues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

- Cote De Grace IRE, f, b, 4 ans, par Jeremy USA et Inishanier IRE (Jimble), 70 k, Richard Chotard (*L Philipperon*), R Chotard
- Moosetache, f, b, 4 ans, par Enrique (GB) et Souri Des Champs (Robin Des Champs), 71 k, Palmyr Racing (B Lestrade), G Macaire (s)
- 57 2 Goji, f, b, 4 ans, par Saddex (GB) et Medanik (Medaaly GB), 69 k, Ecurie Mirande (T Beaurain), Mme I Pacault
- 38 2 Pretender Alana, f, b, 4 ans, par Great Pretender IRE et Amie Des Champs (Robin Des Champs), 70 k, Pascal Noue (T Gueguen), F Nicolle

**Every Where**, f, bf, 4 ans, (AQ), par Al Namix et Ubiquite (Network GER), 66 k, Ecurie Mirande (*S Paillard*), Mme I Pacault

Analogie (IRE), f, 4 ans, 68 k, N Pharaon (A de Chitray),

6 partants ; 27 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 921 €

Certf. vétérinaire : Egirl.

7,5 long, 5,5 long, 5,5 long, 18 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304  $\in$  Alan Dunlop, Bill Dunlop, prime non attribuée.

1 152 € Haras du Hoguenet.

672 € Haras de Mirande.

456 € Mme Valerie Lutz, Pascal Noue. 216 € Haras de Mirande.

Temps total: 04'34"70

#### PRIX DE LA CROIX DU PRINCE 91 3066

3.800 m

(Haies. - A réclamer)

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8,000, 10,000 ou 12.000. Poids: 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. pour 12.000, 4 k. En outre, tout cheval ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, gagné une course à obstacles portera 2 k.; plusieurs courses à obstacles, 4 k

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

- **Deexos D'Arree**, h, bf, 6 ans, par Axxos GER et Delightful Dawn GER (Zamindar USA), 69 k (64<sup>1/2</sup> k), (8.000), Mlle Birgit Regele (Mlle M Daubry-Barbier), FM Cottin (s)
- **40** <sup>3</sup> **Salam Bombay**, h, b, 9 ans, par Sulamani (IRE) et Same To You (Mujtahid USA), 71 k (67 k), (10.000), ⊗, Gerard Samama (B Hubert). J Boisnard (s)
- 71 4 Vataman, h, b, 7 ans, par Cardoun et Volhynie (Volochine IRE), 73 k (69 k), (8.000), Collet (s) (A Ruiz Gonzalez), D Cottin (s)

XIV

- **40** <sup>4</sup> **Perly De Clermont**, h, b, 12 ans, par Ultimately Lucky IRE et Fleur De Princesse (Passing Sale), 69 k, (8.000),  $\otimes$ , Clement Machado *(D Mescam)*, FM Cottin (s)
- **Early Black**, h, np, 5 ans, par Early March GB et Perle Du Vallon (With The Flow USA), 71 k (661/2 k), (12.000),  $\otimes$ , Guy 5 Buchot (Mlle C Lequien), E Leray (s)
- **Hazumi (GER)**, h, 7 ans, 69 k (65 k), (8.000),  $\otimes$ , Ecurie Biraben (*F Mitchell*), H Lageneste (s)

Mixborough, h, 6 ans, 71 k (67 k), (10.000), Mme H Cadot arr (A Beaudoire). L Cadot

Coco Express, h, 6 ans, (AQ), 69 k, (8.000), C Puissant arr (S Carrere), C Cheminaud

8 partants ; 30 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 450 €

2,5 long, 1/2 long, 2,5 long, 6,5 long, 30 long.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Yannick Prigent.

648 € Gerard Samama

378 € Gaec Campos.

121 € Gerard-Michel Brillet.

Deexos D'Arree, réclamé 8.222,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'56"80

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Maelle DAUBRY BARBIER, les Commissaires l'ont sanctionnée par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (8 coups, 3ème infraction).

### MACHECOUL

0130 035

Dimanche 4 février 2018

Commissaires des courses : Bernard DERSOIR -Véronique de VILLEPIN - Daniel JACOT - Pierre-Marie CHARIER

#### **PRIX MUSICA BELLA 92** 3147

(Steeple-Chase)

3.600 m

2

3

5

6

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, couru trois fois en steeple-chase. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeplechases (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k

Yellow Mellow, f, b, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Yellow Ground USA (Langfuhr CAN), 65 k (63 k), Marion (s) (E Rongere), J Marion (s)

28 <sup>5</sup> Jean Luc, h, gr, 4 ans, par Montmartre et Place Du Tertre (Sagamix), 67 k (65 k), Mlle Brigitte Poulve (D Lecomte),

Lady Horse, f, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Lady Cassandre (Smadoun), 65 k, Mme Barbara Menuet (O Jouin), W Menuet (s)Twizzle, h, bf, 4 ans, par Palace Episode USA et Green Delight IRE (Green Desert USA), 67 k, Olivier Carli (T Gueguen), F Nicolle

**Elsa**, f, b, 4 ans, par Diamond Boy et Perle Irlandaise (Fly To The Stars GB), 65 k, Denuault (s) (W Lajon), G Denuault (s)

Love Max, h, 4 ans, 67 k (65 k), Ecurie Haras de Quetieville (T Dupouy-Bataille), F Foucher

Bliska, f, 4 ans, 65 k, Ecurie Patrick Boiteau (A Lotout),

Nildargent, h, 4 ans, 67 k (65 k), L Viel (s) (A Pageot), L Viel (s) 8 Au Pied Leve, h, 4 ans, 68 k, Mme I Peltier (R Julliot), 9 PH Peltier

Miss Brosse, f, 4 ans, 65 k, B Lebrec (D Delalande), 10 GAB Leenders

Lost Language, h, 4 ans, 67 k (65 k), GIL Chaignon (A Brunetti), GIL Chaignon

Ermontois, m, 4 ans, 67 k (66 k), A Vandenhove (P Moreau),

18 5 Coverina, f, 4 ans, 65 k, PJ Alaux (JB Breton), PJ Fertillet arr Kenoall, f, 4 ans, 65 k (63 k), D Mahe (E Metivier), D Mahe arr

14 partants ; 27 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 348 €

Eng. sup. : Twizzle

3 long, 2,5 long, 7 long, 4 long, 3,5 long, 1/2 long 3/4, 5 long, 8 long, 1 long. 6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Mme Valerie Saint-Palais, Haras de Plasence.

468 € Mlle Brigitte Poulve.

273 € Raymond David.

185 € Haras de Grandcamp Earl. 87 € Mlle Marie-Laure Besnouin.

Temps total: 04'17"04

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont, sanctionné le propriétaire Madame Brigitte POULVE par une amende de 30 euros pour couleurs non-conformes.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Jean-Baptiste BRETON en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'un kilo le poids déclaré

#### **PRIX FERNAND REAUD** 93 3148

4.150 m

(Steeple-Chase)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas couru deux fois, cette année, en steeple-chase. Poids :5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 2 k.

Cyrano Vallis, h, bf, 6 ans, (AQ), par Saint Des Saints et Medina Vallis (Signe Divin USA), 72 k (70 k), Mme Andre-Noel Dutertre (P Moreau), L Viel (s)

Oeufs De Paques, h, al, 6 ans, par Daramsar et First Lady Dancer [Le Glorieux (GB)], 68 k, ⊗, Robert Roulois (O Jouin), W Menuet (s)

**Beryl De Kerza**, h, np, 7 ans, par Axxos GER et Rangi (Dear Doctor), 70 k, Earl de Kerza (*J Rey*), J Zuliani

The Fun King, h, b, 5 ans, par Born King JPN et Fuerta IRE (Foxhound USA), 72 k (68 k), Serge Foucher (Mlle M Dezoteux), S Foucher

**Buiredini**, f, bf, 7 ans, par Fairly Ransom (USA) et Kaberdini (Chamberlin), 66 k (64 k), Maurice Lamour (*D Lecomte*),

Passionnante, f, 9 ans, 71 k (69 k), J Planque (V Bernard),

Linxia, f, 5 ans, 64 k (631/2 k), Mlle S Delaroche (E Rongere), Mlle S Delaroche

Kay Flight IRE, f, 7 ans, 66 k, D Mcmillan (W Lajon), E&G Leenders (s

Ready To Win, h, 8 ans, 69 k, A Lajon (MO Belley), A Lajon Kevi Jeff, h, 7 ans, 68 k (66 k), G Besseau (E Metivier), XL Le

Saintoflour, f, 9 ans, 66 k, Mme C Braire (D Delalande), RFMY Nerbonne

Absinte Adevayo, f, 7 ans, 66 k, F Hayeres (s) (A Gasnier), F Hayeres (s)

12 partants ; 34 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 243 €

Certf. vétérinaire : Prince De La Barre.

Tombé haie d'essai : Nuit Secrete.

Chev. élim. : Lion Toto, Hudson River, Cabernet Du Tabert, Premier Cru. 15 long, 8 long, 8 long, 1,5 long, 8,5 long, 11 long, loin.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs

936 € Andre-Noel Dutertre.

468 € Gwenole Thepot, Mlle Sterenn Thepot, Ewen Thepot, Mme Solange Jouanno.

273 € Mme Bernadette Prigent.

185 € Mlle Glwadis Lardot, Alexis Lardot, Mlle Delphine Lardot.

87 € Mme Irene Perche

Temps total: 05'26"09

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur Serge FOUCHER par une amende de 75 euros, les mentions de vaccination portées sur le document d'identification du cheval THE FUN KING n'étant pas conformes.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur Sonia DELAROCHE par une amende de 75 euros, les mentions de vaccination portées sur le document d'identification du cheval LINXIA n'étant pas conformes.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur Remy NERBONNE par une amende de 75 euros, les mentions de vaccination portées sur le document d'identification du cheval SAINTOFLOUR n'étant pas conformes

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Etienne RONGERE en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids déclaré

Le cheval NUIT SECRET a été déclaré non-partant suite à la chute de son jockey à la haie d'essai.

XV BO 2018/3 - obstacle

### PAU

#### Dimanche 4 février 2018 0539 035

Commissaires des courses : Frédéric LANDON -Jean-Yves BENARD - Gérard LAVOINE - Patrick SABAROTS

#### PRIX DE L'ADOUR 94 3073

(Steeple-Chase)

3 900 m

1

3

34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas reçu 20.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500. En outre, les poulains et pouliches ayant reçu, en steeple-chases depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, une allocation de 10.000. porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

**62** <sup>4</sup> **Joie Du Net**, f, b, 4 ans, par Network GER et Juntina (Turgeon USA), 67 k (65 k), Esteve Rouchvarger *(P Dubourg)*, A Chaille-Chaille

Spirit Sun, h, b, 4 ans, par Zambezi Sun GB et Miss Aubane 2 (Kahyasi IRE), 68 k, Haras de Beauvoir (J Plouganou), G Cherel

- 62 2 Deguillaume, h, al, 4 ans, par Konig Turf GER et Cyrnouche (Saint Cyrien), 70 k, Ecurie Jean-Michel Carrie (S Paillard),
- 26 2 Emir Des Places, h, b, 4 ans, par Muhtathir GB et Queen Des Places (Sabrehill USA), 70 k, Franck Deliberos (T Chevillard), F Nicollè
- Yasminas, f, 4 ans, 65 k, J Ortet (s) (F de Giles), J Ortet (s)
- 36 3 Elie De Kerser, h, 4 ans, 72 k, Ecurie des Dunes (J Duchene), thé P Quinton (s)

6 partants ; 25 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 584 € 1,5 long, 7,5 long, loin.

16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Scea Raymond Jean-Christian

1 224 € Olivier Tricot.

714 € Jean-Charles Escale.

484 € Mme Marie-Pierre Lejeune.

Temps total: 05'06"60

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

#### PRIX DE L'ASSOCIATION P.P. (PRIX DE **95** 3070 SAINT-JEAN DE LUZ)

3 500 m

1

4

(Haies. - Mâles et Hongres)

**32 000** € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000 en courses de haies. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- 63 4 Brave Dancing GB, h, b, 4 ans, par Mount Nelson GB et Purring USA (Mountain Cat USA), 69 k, Charles C. Fenwick Jr (F de Giles), D Cottin (s)
- Slim Risk, h, b, 4 ans, par No Risk At All et Slim Pearl [Enrique (GB)], 66 k, Patrice Detre (K Nabet), D Cottin (s) 2 3
- 28 3 Semisens, h, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Orcantara (Villez USA), 68 k, Denys Audouard (*B Lestrade*), G Macaire (s)
- Essai Concluant, h, al, 4 ans, (AQ), par Muhtathir GB et Queenjo (Grand Tresor), 66 k, Mme Isabelle Pacault (S Paillard), Mme I Pacault
- Elliot De Balme, h, al, 4 ans, par Cachet Noir USA et Jonquille 5 De Balme (Mansonnien), 66 k, Jean-Luc Henry (T Chevillard), F Nicolle
- Extra Smart, h, 4 ans, 66 k, G Denuault (s) (E Bureller), G Denuault (s)
- Emino, h, 4 ans, (AQ), 70 k, Ecurie Centrale (D Mescam), arr FM Cottin (s)

7 partants ; 19 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 438 €

4,5 long, 3,5 long, 7,5 long, encolure, loin.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs

2 304 € Stables Of King Abdullah & Son, prime non attribuée.

1 152 € Pierre Lamy

672 € Pierre Goral, Haras du Hoguenet.

456 € Mme Isabelle Pacault, Mlle Anne-Sophie Pacault, Mme Magali Girot-Pacault.

216 € Jean-Luc Henry.

Temps total: 04'43"00

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

#### **PRIX CHRISTIAN MAHE** 96 3074

(Steeple-Chase)

4.000 m

4.100 m

34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 10.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus

- 3 3 Tahanrun, h, b, 5 ans, par Panis USA et Loda (Zieten USA), 70 k (68 k), Ecurie Jarlan (Mlle N Desoutter), D Guillemin (s) **Janika**, h, b, 5 ans, par Saddler Maker (IRE) et Majaka (Kapgarde), 67 k, Simon Munir *(K Nabet)*, G Cherel
- **Dino Des Ongrais**, h, gr, 5 ans, par Pistolero (IRE) et Lola Des Ongrais (Myrakalu), 70 k, Mme Philippe Chemin (*S Paillard*), Chemin & Herpin (s)
- Chestnut Dream, h, al, 5 ans, par Martaline GB et Sur Sa Mine [Sevres Rose (IRE)], 71 k, Menuet (s) (A Coupu), W Menuet (s)
- Eperlan, h, bf, 5 ans, par Sageburg (IRE) et Essoka [Akarad (FR)], 68 k, M.I. Bloodstock Ltd (T Henderson), AS Pacault (s)
- **39** <sup>1</sup> **Beaute Promise**, f, 5 ans, 72 k, Mme G Aoudai *(T Lemagnen)*, A Chaille-Chaille
- 75 1 Day For Vega, h, 5 ans, (AQ), 71 k, ⊗, G Cavallera (F de Giles), arr J Ortet (s)
- 60 2 Dargant, h, 5 ans, 69 k, JL Henry (M Delage), F Nicolle arr
- 60 <sup>3</sup> Stribel, h, 5 ans, 67 k, Mme M Bryant (*T Beaurain*), P Quinton (s) arr
- Sacha Green, h, 5 ans, 72 k, ⊗, C Chevreux (D Mescam), W Menuet (s)

10 partants ; 30 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 625 €

6,5 long, 5,5 long, 20 long, loin.

16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Ecurie Jarlan.

1 224 € Hubert Langot, Suc. Michel Langot.
714 € Mille Sloane Trincot, Mille Cali Trincot, Mille Malia Menard, Mille Line Menard.

484 € William Menuet, Mlle Cassandra Menuet.

229 € Earl Elevage de la Corbeillere, Michel-Rene Dubois.

Temps total: 05'12"80

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

### 131EME GRANDE COURSE DE HAIES DE PAU CCI PAU BEARN(PX MAX DE GINESTET)

(Haies) (L.)

80 000 € (38 400, 19 200, 11 200, 7 600, 3 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 5 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 22.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 48.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

- **64**  $^{1}$  **Monsamou IRE**, h, b, 9 ans, par Bienamado USA et Alphadite IRE (Alphabatim USA), 68 k,  $\otimes$ , Sarl Ecurie Azur Riviera *(F de* Giles), P Chevillard
- 7] 6 Rasango, h, b, 7 ans, par Astarabad USA et Ravna [Nikos (GB)], 68 k, Gerard Augustin-Normand (J Reveley), FM Cottin (s)
- 13 <sup>1</sup> Alti Plano, h, bf, 8 ans, par Nickname et Sadlerfarala (Dress Parade IRE), 70 k, Couetil Elevage *(A Poirier)*, A Couetil (s)
- 7] 3 Achour, h, b, 7 ans, par Limnos JPN et Jolie Menthe (Bateau Rouge IRE), 72 k, ⊗, Ecurie Centrale (D Mescam), FM Cottin (s)
- 20 <sup>2</sup> Serienschock GER, h, np, 10 ans, par Sholokhov IRE et Saldenehre GER (Highest Honor), 70 k, Mme Alexandra Rosa (*L Philipperon*), Mme A Rosa
- 5] 3 Plumeur, h, 11 ans, 69 k, X Libbrecht (T Beaurain), GIL Chaignon
- 20 1 Grand Depart, h, 5 ans, 69 k, H De Waele (A Merienne), P Lenogue
- 5] <sup>1</sup> Al Bucq, h, 12 ans, 70 k, DANY Louis (*T Chevillard*), P Chevillard
- Forthing, h, 7 ans, 70 k, ⊗, Mme M Bryant (G Re), G Cherel
- 46 2 Eternal Army, h, 5 ans, 67 k (68 k), J Cygler (J Plouganou), D Cottin (s)
- 5] 2 Yosille, f, 6 ans, 67 k, Ecurie Palos de Moguer (M Regairaz), D Bressou

11 partants ; 18 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 592 € nez, encolure, 4,5 long, 4,5 long, 6,5 long, nez, 6,5 long, 9,5 long. 38 400 € - 19 200 € - 11 200 € - 7 600 € - 3 600 €

Primes aux éleveurs :

5 760 € Mme Amanda Lindsell, prime non attribuée.

2 880 € Earl Haras du Camp Benard. 1 680 € David Delajarraud, Mme Helene Delajarraud.

1 140 € François-Marie Cottin.

Temps total: 05'18"90

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Alexis POIRIER, les Commissaires l'on sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (7 coups, 1ère infraction, Listed).

### **GRAND CROSS DE PAU REVERDY (PRIX GASTON DE BATAILLE)**

6.200 m

3

5

(Steeple-Chase-Cross-Country) (L.)

70 000 € (33 600, 16 800, 9 800, 6 650, 3 150) - dotation France Galop. **CHALLENGE CRYSTAL CUP** 

Pour tous chevaux de 6 ans et au-dessus, ayant reçu 12.000 en steeplechases (victoires et places). Poids : 68 k.

**Uroquois**, h, b, 10 ans, (AQ), par Passing Sale et Iroquoise II (Dom Pasquini), 68 k, Mme Magalen Bryant (A de Chitray), D Cottin (s)

50 <sup>2</sup> Disco D'Authie, h, bf, 9 ans, par Discover D'Auteuil et Kadaline (Kadalko), 68 k, ⊗, Mme Magalen Bryant (J Plouganou), G Cherel

Bucefal, h, b, 7 ans, (AQ), par Pistolero (IRE) et Miryade (Franc Bleu Argent USA), 68 k, Georges Lacombe (C Lefebvre), **GAB Leenders** 

27 Chicname De Cotte, h, b, 6 ans, (AQ), par Nickname et Pensee De Cotte (Ragmar), 68 k, Mme Patrick Papot (*J Reveley*), P Quinton (s)

27 <sup>2</sup> Star Rochelais, h, np. 12 ans, par Even Top IRE et Neige Rochelaise (Goldneyev USA), 68 k, Ecurie des Dunes (*T Beaurain*), P Quinton (s)

50 3 Alpha Risk, h, 8 ans, (AC), 68 k, Bearn Arabians (F de Giles), H Lageneste (s)

50 Baldaquin, h, 7 ans, (AQ), 68 k, Ecurie Jean-Michel Carrie (H Lucas), G Cherel arr

65 2 Vanesse, f, 6 ans, 66 k, B Boitez (E Bureller), P Chevillard

8 partants ; 15 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 406 € 3,5 long, 5,5 long, 11 long, courte tête, loin.

33 600 € - 16 800 € - 9 800 € - 6 650 € - 3 150 €

Primes aux éleveurs :

5 040 € Mme Magalen Bryant, Mme Philippe Cottin.

2 520 € Guy Cherel, Pierre Rougegrez.

1 470 € Georges Lacombe.

997 € Georges Richardot, Mme Agnes Geoffroy. 472 € Mme Solange Esnouf.

Temps total: 08'41"40

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Alain de CHITRAY, les Commissaires l'on sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (7 coups, 2ème infraction, Listed)

#### PRIX JARDINS ET SAVEURS (PRIX GASTON 99 3075 4.600 m PHOEBUS)

(Steeple-Chase)

55 000 € (26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 48.000 en steeple-chases. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 18.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 38.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre

Chinco Star, h, b, 6 ans, par Malinas GER et Carmenga (IRE) (Tiger Hill IRE), 68 k, Ecurie Zingaro (*J Reveley*), Mlle I Gallorini

**Urumqi**, h, b, 7 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Love In Paradise (GB) (Dalakhani IRE), 69 k, Ecurie de Roebeck (*J Plouganou*), D Cottin (s)

Dont Stop Theparty, h, bc, 5 ans, (AQ), par Apsis GB et Initiale Royale (Video Rock), 68 k, Gilbert Lenzi (GRe), G Cherel

Van Gogh Du Granit, h, b, 9 ans, (AQ), par Saddler Maker (IRE) et Etnou (Le Pontet), 70 k, ⊗, Pierre-Olivier Robert (S Paillard), J Marion (s)

Asdesmar, h, bf, 8 ans, (AQ), par Khalkevi IRE et Passemare (Useful), 69 k (67 k), Mme Victor Blot (Mile C Lequien), É Leray (s)

59 3 Amirande, h, 8 ans, (AQ), 69 k, Mme P Papot (T Beaurain), Mme I Pacault

Vicking Maker, h, 9 ans, (AQ), 68 k, Mme N Devilder (T Henderson), N Devilder

7 partants ; 19 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 577 €

loin, loin, 2,5 long, loin.

26 400 € - 13 200 € - 7 700 € - 5 225 € - 2 475 €

Primes aux éleveurs

3 960 € Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger.

1 980 € Ecurie des Monceaux

1 155 € Sebastien Berger, Jean-Paul Desroches 783 € Pierre-Olivier Robert.

371 € Charles-Edouard Walsh de Serrant.

Temps total: 06'03"20

#### PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE MONT 100 3071 **DE MARSAN**

3.500 m

(Haies. - Handicap)

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant pas, en courses de haies, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 15.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Référence: +11

**Garasil**, h, bf, 5 ans, par Blue Bresil et Niagara L'Amandour (Saint Des Saints), 69 k, Mme Catherine Coiffier *(G Masure)*, F Nicolle

**55** <sup>2</sup> **Kazarov**, h, gr, 5 ans, par Kendargent et Pearl Sky (Kahyasi IRE), 72 k (70 k), Alain Jathiere (*Mlle N Desoutter*), F Nicolle

Aventi, h, b, 5 ans, par Vatori et Medievale [Lost World (IRE)], 62 k, Ecurie Centrale (D Mescam), FM Cottin (s)

56 1 Protekblue, h, b, 5 ans, par Protektor GER et Multiblue (Agent Bleu), 66 k, Mlle Sophie-Charlotte Carrie (T Henderson), G Cherel

Dansili Prince, h, b, 5 ans, par Zambezi Sun GB et Queen Poline (Trempolino USA), 66 k, Ron Davies (F de Giles), D Henderson

Naoura, f, 5 ans, 64 k, Ecurie Mirande (M Delage), AS Pacault (s)

33 <sup>3</sup> Dakota De Thaix, h, 5 ans, (AQ), 67 k, A Incurvaja (A Merienne), P Lenogue

Takelot, h, 5 ans, 69 k, Ecurie High Heels Racing Sas (D Lesot), H Lageneste (s)

83 5 Funny Oyster IRE, f, 5 ans, 65 k, ⊗, RM Venn (B Fouchet), D Henderson

Deo Gratias, f, 5 ans, 64 k, O de La Garoullaye (E Bureller), P Corsi

10 partants ; 32 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 036 € Eng. sup. : Deo Gratias

1 long 1/4, 1/2 long 3/4, 1,5 long, 10 long, 8,5 long, 30 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Mme Catherine Coiffier.

1 152 € Christopher Hogg, Bertrand Hogg. 672 € Scea Plessis, Mlle Isabelle Plessis, Bertrand Plessis.

456 € Jean-Michel Carrie, Mlle Sophie-Charlotte Carrie, Mme Jocelyne Ventrou.

216 € Ron Davies.

Temps total: 04'38"40

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

### PAU

Mardi 6 février 2018 0539 037

Commissaires des courses : Jean-Yves BENARD - Jacques CAMY - Olivier de La GAROULLAYE - Gérard LAVOINE

#### **PRIX DE LASTOURS** 101 3077

(Haies. - Autres Que de Pur Sang)

3.500 m

2

**32 000** € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacle, ni couru trois fois, ni reçu 8.500 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

**Easysland**, h, bf, 4 ans, (AQ), par Gentlewave (IRE) et Island Du Frene (Useful), 67 k, Christopher John Edwards (*K Nabet*), D Cottin (s)

**66** <sup>3</sup> **Ediboum**, h, bf, 4 ans, (AQ), par Buck's Boum et Scintillante D'Or (Nononito), 69 k, Mme Daniela Airaldi *(S Carrere)*, C Cheminaud

**XVII** BO 2018/3 - obstacle

2

3

- Ethique, f, b, 4 ans, (AQ), par Zambezi Sun GB et Nasseseuse (Assessor IRE), 65 k, Ecurie Mirande (S Paillard), Mme I Pacault
- 25 <sup>5</sup> Epicca De Thaix, f, b, 4 ans, (AQ), par Muhtathir GB et Rebecca De Thaix (Lavirco GER), 65 k, M.I. Bloodstock Ltd *(A de* Chitray), G Cherel
- **Espoir D'Oudairies**, h, bf, 4 ans, (AQ), par Vision D'Etat et Pythie D'Oudairies (Grand Tresor), 67 k (671/2 k), Haras de Beauvoir (J Plouganou), G Cherel

Eikenella Bellevue, f, 4 ans, (AQ), 65 k (63 k), JP Bichon (A Champenois), T Fourcy

- Elira D'Airy, f, 4 ans, (AQ), 65 k (63 k), G Cherel (R Mayeur), tbé
- **Elmadina**, f, 4 ans, (AQ), 65 k (61 k), Ecurie Centrale (Mlle M Daubry-Barbier), FM Cottin (s) tbé

8 partants ; 25 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 480 €

2,5 long, 14 long, loin, 11 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Mme Marinette Avril, Mlle Marie-Laure Labbe.

1 152 € Mme Daniela Airaldi.

672 € Haras de Mirande.

456 € Michel Bourgneuf, Mme Agnes Maurice.

216 € Comte Michel de Gigou.

Temps total: 04'43"80

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

#### **PRIX FRANCOIS MATHET** 102 3080

4.100 m

1

4

5

6

7

3

4

5

(Steeple-Chase-Cross-Country)

26 000 € (12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 et 6 ans, les 6 ans n'ayant, en courses à obstacles, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu 10.000 (places). Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 6 k. pour les 5 ans pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 12.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016

- 65 <sup>4</sup> **Dunquin**, f, gr, 5 ans, par Balko et Zenita Des Brosses (Nononito), 64 k (66 k), Ecurie des Dunes (*T Beaurain*), P Quinton (s)
- 65 <sup>3</sup> Carmez, h, b, 6 ans, (AQ), par Puit D'Or IRE et Quatell (Le Balafre), 68 k, Walter Rykart (*H Rodriguez Nunez*), P Chevillard 2 Dream Du Porto, f, b, 6 ans, par Protektor GER et La Belle 3 Illusion (Turgeon USA), 67 k, Mlle Valerie Dasque (E Bureller), Mlle V Dasque
- 65 5 Protektrice, f, b, 5 ans, par Turgeon USA et Protektion (Protektor GÉR), 65 k, Ecurie Jean-Michel Carrie (S Paillard), G Cherel

Naday Idef, f, au, 5 ans, par Never On Sunday et To Green GER [Greinton (GB)], 65 k, Eric Lecoiffier (A Lethuillier), F Lecoiffier

Rapide Des Flos, h, 5 ans, 70 k, JR Breton (D Lecomte), S Foucher

Divine Dee Dee, f, 5 ans, 64 k, X Caumont (P Blot), X Caumont

Camel De Sarti, h, 6 ans, (AQ), 68 k, Chemin & Herpin (s) tbé (J Lebrun), Chemin & Herpin (s)

8 partants ; 23 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 377 €

8,5 long, 6,5 long, encolure, 2,5 long, 30 long, 10 long.

12 480 € - 6 240 € - 3 640 € - 2 470 € - 1 170 €

Primes aux éleveurs :

1 872 € Frederic Heudiard, Jacky Conan. 936 € Jean-Paul Lalinec, Xavier Gouzannet.

546 € E.a.r.l. du Porto.

370 € Guy Cherel, Mme Isabelle Pacault.

175 € Agence I de F S.a.s., Gilles Gaucher,

Temps total: 05'52"80

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions duparagraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Thomas BEAURAIN en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros (2ème infraction) pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids déclaré.

#### PRIX DE SERRES-CASTET 103 3079

3.700 m

(Steeple-Chase. - A réclamer)

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, mis à réclamer au minimum pour 7.000 au maximum pour 13.000 avec prix de réclamation intermédiaires de 2.000 en 2.000. Poids: 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 7.000. En outre, tout gagnant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, d'une course à obstacles portera 2 k. ; de plusieurs courses à obstacles, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'avant pas gagné guarante courses recevront 4 k.

- 9] <sup>1</sup> Deexos D'Arree, h, bf, 6 ans, par Axxos GER et Delightful Dawn GER (Zamindar USA), 71 k (66<sup>1/2</sup> k), (7.000), Mlle Birgit Regele (Mlle M Daubry-Barbier), FM Cottin (s)
- 67 2 Osso Bello, h, b, 10 ans, par Corri Piano et Sweet Valrose (Cadoudal), 69 k, (7.000), ⊗, Francois-Marie Cottin (D Mescam), FM Cottin (s)
- 39 <sup>5</sup> Denalie Bellevue, f, gr, 5 ans, par Full Of Gold et Sister Du Berlais (Turgeon USA), 67 k (62<sup>1/2</sup> k), (11.000), Gildas Martin (Mlle C Lequien), E Leray (s)

Delir Absolu, h, b, 5 ans, (AQ), par Policy Maker (IRE) et Itiga (Djarvis), 68 k (64 k), (9.000), Scea des Collines (D Lecomte), S Foucher

**79** <sup>4</sup> **Belladone**, f, bc, 7 ans, par Traditionally USA et De Couleur The (Fly To The Stars GB), 68 k (64 k), (9.000), Mustang Sarl (H Rodriguez Nunez), L Cadot

**Samsecret**, h, 9 ans, 71 k (67 k), (7.000),  $\otimes$ , Pau Racing Club (A Ruiz Gonzalez), H Lageneste (s)

Charming As Usual, h, 7 ans, 71 k (67 k), (11.000), H Defretiere (F Mitchell), J Ortet (s) arr

Aquitania, f, 7 ans, 68 k (64 k), (9.000), ⊗, A Lanusse-Cazale (F Mouraret de Vita), C Chenu (s) arr

8 partants ; 25 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 327 €

15 long, 2,5 long, 2 long, 30 long, loin.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Yannick Prigent.

378 € Jean-Pierre Bichon.

256 € Jacques Cherel.

121 € Jacky Chesneau, Mme Valerie Chesneau.

Deexos D'Arree, réclamé 7.800,00 € par ARMAND LEFEUVRE.

Temps total: 04'52"20

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions duparagraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Hervé DEFRETIERE par une amende de 30 euros pour couleurs non-conformes.

#### PRIX CHARLES WILLIAM BARTHOLOMEW 104 3078 3.800 m (Haies)

30 000 € (14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'avant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, couru trois fois en courses de haies à Pau. Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 10.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'avant pas gagné guarante courses recevront 2 k.

**59** <sup>2</sup> **Oro D'Allier**, h, b, 6 ans, par Buck's Boum et Rumba D'Allier (Agent Bleu), 70 k, Mme Daniela Airaldi (*D Lesot*), C Cheminaud Middle, h, gr, 5 ans, par Smadoun et Memorial (Homme De Loi

IRE), 69 k, Haras de Beauvoir (A de Chitray), G Cherel rétrogradé -

- Saint Palois, h, b, 10 ans, par Saint Des Saints et Toutevoie [Sillery (USA)], 72 k, Mme Patrick Papot (*J Ricou*), P Raussin
- **40** Muhta West (IRE), h, b, 7 ans, par Muhtathir GB et Pharma West USA (Gone West USA), 69 k, Remy Picamau (*T Beaurain*), P Sogorb

Bibox, h, b, 7 ans, (AQ), par Nidor et Sably [Marchand De Sable (USA)], 69 k (65 k), Jean-Claude Chaussee (Mlle C Lequien), È Leray (s)

Yermo IRE, h, 6 ans, 69 k (67 k), S Vidal Santos (Mlle N Desoutter), S Vidal Santos

Full Of Car, f, 7 ans, 66 k, Ecurie Biraben (E Bureller), H Lageneste (s)

7 partants ; 45 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 1 230 €

encolure, 8,5 long, 2,5 long, 16 long, 30 long.

14 400 € - 7 200 € - 4 200 € - 2 850 € - 1 350 €

Primes aux éleveurs :

2 160 € Mlle Lea Renaud.

1 080 € Earl de Cordelles, Antoine Lamotte D'Argy.

427 € Haras du Mezeray S.a., Ronchalon Racing (uk) Ltd.

202 € Charles Magnien, Eric Leray.

Temps total: 04'58"00

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions duparagraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes et les conséquences du changement de ligne vers l'extérieur du hongre MIDDLE (Alain de CHITRAY), arrivé 1er, à environ 100 mètres du poteau d'arrivée, et ses conséquences sur la progression et la performance du hongre ORO D'ALLIER (Davy LESOT), arrivé 2ème. En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation du jockey Davy LESOT (ORO

2

D'ALLIER), arrivé 2ème, se plaignant d'avoir été gêné à environ 100 mètres du poteau d'arrivée, par le hongre MIDDLE (Alain de CHITRAY), arrivé 1er. Après examen des films de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont rétrogradé le hongre MIDDLE de la 1ère à la 2ème place considérant que par son mouvement de la corde vers l'extérieur, sous l'effet de la cravache, il avait gêné la progression du hongre ORO D'ALLIER, l'empêchant ainsi d'obtenir une meilleure allocation, une encolure séparant les 2 concurrents au passage du poteau.

Le classement est, en conséquence, devenu le suivant:

1er: ORO D'ALLIER 2ème: MIDDLE 3ème: SAINT PALOIS 4ème: MUHTA WEST (IRE) 5ème: BIBOX (AQ)

En outre, les Commissaires ont sanctionné le jockey Alain de CHITRAY par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir eu un comportement fautif.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Jacques RICOU en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 8 coups)

### MAURE-DE-BRETAGNE

0133042

Dimanche 11 février 2018

Commissaires des courses : Philippe SOUCHAUD - Gilles MARY -Michel CARRIER - Michel RAFFEGEAU

#### PRIX COLONEL BARON DU TALHOUET 105 3151

(Steeple-Chase)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'avant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, gagné un steeple-chase. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

**Premier Cru**, h, gr, 6 ans, par Smadoun et Crucial Liberty (Epervier Bleu GB), 68 k, Mme Agnes Audebert (*T Gueguen*), F Nicolle

Fasimix, h, al, 8 ans, par Carlotamix et Fanissa GER (Exit To Nowhere USA), 68 k, &, Boisnard (s) (MO Belley), J Boisnard (s)

**Borning Run**, f, b, 5 ans, par Born King JPN et Running Running (Zero Problemo IRE), 67 k (65 k), Ecurie de la Verte Vallee (*D Lecomte*), S Foucher

Cosi Cleste, h, b, 6 ans, (AQ), par Early March GB et Royal Secria (Vaguely Pleasant), 71 k, Andre Bocquet (D Delalande), A Bocquet

Orialki, f, bf, 5 ans, par Khalkevi IRE et Oratorial (Nashamaa IRE), 67 k, Taupin (s) (A Desvaux), G Taupin (s)

Cabernet Du Tabert, h, 6 ans, (AQ), 68 k, A Le Clerc (s) (L Solignac), A Le Clerc (s)

Ahelia, f, 8 ans, 70 k (68 k), ⊗, R Petit (E Metivier), XL Le Stang Hudson River, h, 6 ans, 68 k, L Carberry (s) (P Carberry),

Poonam, h, 7 ans, 73 k (71 k), ⊗, XL Le Stang (R Le Stang), XL Le Stand arr

Benabar Du Lys, h, 7 ans, (AQ), 69 k, JEAN Chapdelaine (Mr E Fouquet), JEAN Chapdelaine

7 5 Pasquiphard, h, 10 ans, 69 k (67 k), S Lefranc (B Porier), arr Y Fertillet (s)

Azur Du Mou, h, 8 ans, (AQ), 68 k (66 k), JACK Chapdelaine arr (A Moriceau), JACK Chapdelaine

Alcinger, h, 6 ans, 68 k, E Mounoussamy Parvedy (O d' arr Andigne), A Chaille-Chaille

Marescafair, h, 8 ans, 68 k, JP Gasnier (A Gasnier), JP Gasnier

14 partants ; 47 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 366 €

Chev. élim. : Kapistan.

Chev. retir.: Ready To Win, Buiredini.

2,5 long, 30 long, 16 long, 2 long, 3/4 long, 2 long, loin.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Mme Agnes Audebert.

468 € Joel Boisnard, Gerard Margogne,

273 € Sprl de la Vallee.

185 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon, Christian Le Galliard. 87 € Mlle Anne-Marie Guillet, Claude Derouet.

Temps total: 05'31"57

#### PRIX DES BRUYERES 106 3152

(Steeple-Chase. - A réclamer)

4.200 m

4.200 m

5

6

10 000 € (4 800, 2 400, 1 400, 950, 450) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, mis à réclamer au minimum pour 6.000 avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000. Poids : 5 ans, 67 k.: 6 ans et au-dessus: 69 k. Surcharges accumulées pour les prix de réclamation supérieurs à 6.000 : 1 k. par 1.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

 $\textbf{Big Turtie}, \ f, \ bf, \ 6 \ ans, \ par \ Buck's \ Boum \ et \ Creme \ Veloutee \ (IRE) \ (Law \ Society \ USA), \ 67 \ k \ (68 \ k), \ (6.000), \ Esteve \ Rouchvarger \ (\textit{JC Gagnon}), \ A \ Chaille-Chaille$ 

Jardin D'Erevan, h, b, 9 ans, par Ultimately Lucky IRE et Malrose (Apeldoorn), 69 k, (6.000), ⊗, Andre Bocquet (D Delalande), S Foucher

**Scheibenhard**, h, gr, 11 ans, par Okawango USA et Shan State USA (Aljabr USA), 74 k, (9.000), Jean-Luc Guillochon (*Mr A Zuliani*), JL Guillochon

Klasel De Kerbarh, f, gr, 5 ans, par Turgeon USA et Etoile De Kerbarh (Le Balafre), 71 k (67 k), (10.000), ⊗, Maurice Lamour (D Lecomte). S Foucher

93 <sup>2</sup> Oeufs De Paques, h, al, 6 ans, par Daramsar et First Lady Dancer [Le Glorieux (GB)], 71 k, (8.000), ⊗, Robert Roulois (O Jouin), W Menuet (s)

Esprit Criminel, h, 6 ans, 69 k (65 k), (6.000), XL Le Stang (R Le Stang), XL Le Stang

Peak Raider IRE, h, 14 ans, 69 k (65 k), (6.000), B Le Regent (A Lethuillier), B Le Regent

Call Hector, h, 7 ans, 71 k (67 k), (8.000), GIL Chaignon (A Brunetti), GIL Chaignon

Starimperial, h, 11 ans, 70 k (66 k), (7.000), D Huyck (B Porier), Y Fertillet (s)

Angel Walk, f, 6 ans, 69 k (65 k), (8.000), W Menuet (s)

(A Coupu), W Menuet (s)

Alixane, f, 11 ans, 67 k (621/2 k), (6.000), B Beaufils (MIIe M Dezoteux), S Foucher

**Malicar**, h, 9 ans, 72 k (68 k), (9.000),  $\otimes$ , F Boucey (A Moriceau), E Lecoiffier

Classisco, h, 5 ans, 67 k, (6.000), Mme A Boisnard (MO Belley), J Boisnard (s)

13 partants ; 30 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 166 €

30 long, 2,5 long, 10 long, 2,5 long, 1,5 long, 30 long.

4 800 € - 2 400 € - 1 400 € - 950 € - 450 €

Primes aux éleveurs :

720 € Daniel Korniak, Mme Christelle Rouchvarger.

360 € Jacques Beres.

142 € Michel-Andre Le Fur.

67 € Gwenole Thepot, Mile Sterenn Thepot, Ewen Thepot, Mme Solange Jouanno.

Big Turtie, réclamée 7.120,00 € par JERRY PLANQUE.

Temps total: 05'35"39

#### **PRIX DU BOIS BASSET** 107 3149

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

3.800 m

2

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas couru en steeple-chase. **Poids : 67 k**.

**Espoir**, h, b, 4 ans, (AQ), par Spider Flight et Lady Va (Useful), 67 k, Marion (s) (*E Rongere*), J Marion (s) **Ellacoat**, f, al, 4 ans, (AQ), par Fragrant Mix (IRE) et Pepita D'Armor (Start Fast), 65 k, David Le Page (*A Moriceau*), E Lecoiffier

Estillera, f, b, 4 ans, (AQ), par Anzillero GER et L'Orchidee (Gunboat Diplomacy), 65 k, Mme Nathalie Lefevre (K Deniel),

**Emagoul**, h, bf, 4 ans, (AQ), par Blue Bresil et Responsable (Video Rock), 67 k,  $\otimes$ , Leray (s) (*R Julliot*), E Leray (s)

Encore Plus, f, gr, 4 ans, (AQ), par Spirit One et Ni Plus Ni Moins (Kadalko), 65 k, Pascal Journiac (A Lethuillier), P Journia

66  $^5$  Exit To Where, h, 4 ans, (AQ), 67 k, RA Green (M Regairaz),

Elegante Du Seuil, f, 4 ans, (AQ), 65 k, Mme N Lefevre (A Lotout), B Lefevre

Exagonal, f, 4 ans, (AQ), 65 k, Mlle AM Guillet (E Metivier),

Elsa Du Sulon, f, 4 ans, (AQ), 65 k, Comte M de Gigou (P Carberry), O Sauvaget

Elegante Mome, f, 4 ans, (AQ), 65 k, J Planque (V Bernard),

J Planque

10 partants ; 12 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 184 €

Eng. sup. : Exagonal Certf. vétérinaire : Etinsolent.

19 long

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Gaec Longchamp. 468 € E.a.r.l. de Coet Parquet.

273 € Jean-Andre Quesny. 185 € Eric Leray, Roland Madiot.

87 € Pascal Journiac, Haras de Saint-Voir.

Temps total: 04'59"70

XIX BO 2018/3 - obstacle

**PRIX AL CAPONE** 108 3150

(Steeple-Chase)

3 800 m

1

2

Δ

5

6

8

9

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant jamais gagné en steeple-chase. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k

**Utah De Roche**, f, b, 5 ans, par Laverock IRE et God Girl (Goldneyev USA), 64 k ( $64^{1/2}$  k), Christian Geoffroy (*T Gueguen*), F Nicolle

- Django Bello, h, gr, 5 ans, par Turgeon USA et Kostroma [Lost World (IRE)], 66 k, Ecurie Cerdeval (MO Belley), PJ Fertilled
- Drole De Fille, f, b, 5 ans, par Turgeon USA et Twinzy (Laveron 3 GB), 65 k (63 k), ⊗, Theophile Melou (Q Jacob), PJ Fertillet Fly In The Light, h, b, 5 ans, par Turtle Bowl (IRE) et Lumiere Du Jour (Chamberlin), 67 k, Mme Barbara Menuet (O Jouin),

**Dylane**, f, bf, 5 ans, (AQ), par Anabaa Blue (GB) et Qlymane [Roman Saddle (IRE)], 64 k (62 k), Menuet (s) (A Coupu), W Menuet (s)

- **Bolero Du Tango**, h, 5 ans, 66 k (67 k),  $\otimes$ , Bourgogne Racing Club (*R Julliot*), E Leray (s)
- Fontanges, f, 5 ans, 64 k (65 k), F Beguigne (A Gasnier), 7 G Cherel
- $\textbf{Douglass}, \ h, \ 5 \ ans, \ (AQ), \ 66 \ k, \ Mme \ S \ Crepin-Berard \ (\textit{W Lajon}), \ G \ Denuault \ (s)$ L'Ami Saneche, h, 5 ans, 67 k, G Taupin (s) (A Desvaux),
- Mchoumah, f, 5 ans, 64 k (62 k), ⊗, Ecurie Ouest Racing arr (B Porier), Y Fertillet (s)

Dame De L'Atlas, f, 5 ans, (AQ), 64 k (61 k), S Foucher (Mlle arr M Dezoteux), S Foucher thé

Director,~h,~5 ans, (AQ), 66 k (641/2 k), Mme AS Bernier (E Rongere), D Bernier

Muse Addiction, f, 5 ans, 64 k, T Bruit-Bonsergent thé (D Delalande), GAB Leenders

13 partants ; 36 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 755 €

Sans motif: Stardate. Chev. élim. : Dollar Abstrait.

15 long, 2 long, 5 long, nez, 16 long, 3,5 long, 7 long, loin.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Christian Geoffroy.

468 € Bruno Mazure, Remi Boucret.

273 € Ecurie Haras des Marais

185 € William Menuet, Mme Barbara Menuet.

87 € Michel Bedier.

Temps total: 04'53"36

### PAU

Lundi 12 février 2018

Commissaires des courses : François GALIBERT - Jacques CAMY - Jean-Pierre CAPITAINE - Stéphanie UHEL

#### **PRIX DE JURANCON** 109 3086

4.000 m

1

2

3

4

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k

- **75** <sup>2</sup> **Don't Worry**, h, gr, 5 ans, (AQ), par Al Namix et Serenite (Goldneyev USA), 74 k, Ecurie Mirande (*S Paillard*), Mme **Pacault**
- 44 <sup>5</sup> Demon De Fleur, h, gr, 5 ans, (AQ), par Ange Gabriel et Fleur D'Anjou (Roli Abi), 67 k (65 k), Arnaud Chaille-Chaille (P Dubourg), A Chaille-Chaille
- Hermes Pompadour Aa, h, bf, 5 ans, (AA), par Full Of Gold et Histoire Olympique (Dan Music), 63 k, ⊗, Jean-Luc Martron (*B Fouchet*), T de Lauriere
- 75  $^5$  Diable Au Corps, h, bf, 5 ans, (AQ), par Fuisse et Haldiana [Garde Royale (IRE)], 67 k (65 k),  $\otimes$ , Baron de Bourgoing T Henderson), G Cherel
- 75 4 Dakar, h, 5 ans, (AQ), 67 k, Ecurie Centrale (D Mescam), FM Cottin (s)

Docelle, f, 5 ans, (AQ), 65 k (64 k), Mme C Braire (R Le Stang), tbé REMY Nerbonne

Dararelle, f, 5 ans, (AQ), 65 k, JP Schaller (F de Giles), tbé J Planque

7 partants ; 14 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 608 €

Eng. sup. : Docelle

2,5 long, 17 long, 10 long.

16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Haras de Mirande 1 224 € Arnaud Chaille-Chaille.

714 € Haras National de Pompadour.

484 € Baron de Bourgoing. Temps total: 05'30"60

#### **PRIX KANDISKAN** 110 3088

4.700 m

(Steeple-Chase-Cross-Country)

26 000 € (12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 6 ans et au-dessus, n'ayant, en courses à obstacles, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu 10.000 (places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 6.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- **Vio D'Arsa**, h, b, 9 ans, (AQ), par Apsis GB et Intelectuelle (Montorselli IRE), 71 k, Marc Nicolau *(C Lefebvre*), M Nicolau
- 77 <sup>4</sup> **Post Scriptum**, f, b, 6 ans, par Antarctique IRE et Belucci (Medaaly GB), 68 k, Vcte Jean d' Indy (*E Bureller*), P Corsi
- Loupia, f, np, 9 ans, par Balko et Passing Dancer (Roakarad 86 IRE), 66 k, Marcel Pecout (P Blot), Mlle M Chiampo
- Croc En Jambe, h, b, 6 ans, (AQ), par Denham Red et Suzaka 65 (Crillon), 73 k (69 k), Daniel Josset (Mlle C Lequien), E Leray (s)
- Auri Plenam Delmar, h, al, 7 ans, (AC), par Full Of Gold et Operette De Brejoux (Zeffir), 72 k, Mlle Valerie Dasque (S Paillard), Mlle V Dasque 82
- Menthe Poivree, f, 6 ans, 68 k (66 k), Ecurie Centrale (Mlle N Desoutter), FM Cottin (s)

Vous Madame, f, 9 ans, (AQ), 68 k (66 k), ⊗, XL Le Stang (R Le Stang), XL Le Stang

7 partants ; 15 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 486 €

Eng. sup. : Vous Madame

2,5 long, 30 long, 30 long, loin.

12 480 € - 6 240 € - 3 640 € - 2 470 € - 1 170 €

Primes aux éleveurs :

1 872 € Arnaud Charrie, Mme Sandrine Charrie.

936 € Olivier de la Garoullaye.

546 € Gildas Blain.

370 € Herve Robert, Mme Adeline de Vitton.

175 € Fliel Sensfelder

Temps total: 06'49"30

#### PRIX ANTOINE BERCHON ]]] 3082

3.300 m

2

5

(Haies. - Mâles et Hongres)

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 15.000, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. Poids: 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses

de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- **Aurelio GER**, h, np, 4 ans, par Kamsin GER et Audrey GER (Sholokhov IRE), 66 k, Jeannot Andt (K Dubourg), G Macaire (s)
- Horst, h, b, 4 ans, par Soldier Hollow GB et Sternenkonigin IRE (Samum GER), 66 k (64 k), Jean-Claude Zentz (MIIe N Desoutter), G Macaire (s)
- Roi D'Oudalle, h, b, 4 ans, par Linda's Lad (GB) et Gnoof USA (Kingmambo USA), 66 k, Jean-Pierre Leseigneur (D Mescam), J Marion (s)
  - Overland, h, b, 4 ans, par Spirit One et Miss Oversea (Royal Academy USA), 66 k, Guy Cherel (G Re), G Cherel
- Luz Ardiden, h, gr, 4 ans, par Kendargent et Anna Danse (Anabaa USA), 66 k, Pierre Fagalde (B Lestrade), JP Daireaux

5 partants ; 14 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 550 €

Sans motif: Sparsiflore.

Certf. vétérinaire : Teahupoo Vega.

1 long 1/4, 12 long, 12 long, 4,5 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs

2 304 € Gestut Harzburg, prime non attribuée.

1 152 € Wolfgang Lau.

Temps total: 04'28"30

672 € Jean-Pierre Leseigneur. 456 € Haras des Sablonnets. 216 € Daniel Cherdo.

#### PRIX WILLIAM KNAPP THORN 112 3087

3.900 m

(Steeple-Chase)

34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.

XX

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu 15.000 en steeple-chase (victoires et places) depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 13.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- 79 2 Kokeshi, f, gr, 5 ans, par Muhtathir GB et Shekira (Medaaly GB), 65 k (63 k), Thierry Seguinotte (P Dubourg), A Chaille-Chaille
- 51 Up Todate Du Casse, h, bf, 10 ans, par Tonitruant USA et Ordalie Du Casse (Seurat IRE), 70 k, Francois Plouganou (J Plouganou), F Plouganou
- 79 Chabalko, h, b, 6 ans, par Balko et Chamberkoe (Chamberlin), 70 k, Marion (s) (S Paillard), J Marion (s)
  - **Speed Win**, h, b, 6 ans, par Spanish Moon USA et Valse De Bel Air (Call Me Sam), 68 k (66 k), ⊗, Eric Lecoiffier (A Moriceau), E Lecoiffier
- 54 Turkey Jackson, h, b, 8 ans, par Sakhee USA et Winding Road (Barathea IRE), 68 k (66 k), Ecurie Febus (A Ruiz Gonzalez), F Sanchez
- 89 <sup>4</sup> Carnet D'Or Sivola, h, 6 ans, 72 k, Mme V Bayon de Noyer (F de Giles), J Ortet (s)
- 67 <sup>3</sup> Baila De Garenne, f, 7 ans, (AQ), 66 k, F Cellier (P Blot), F Cellier

7 partants ; 31 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 816 €

11 long, 12 long, 15 long, 7,5 long, 2,5 long, 15 long.

16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Thierry Seguinotte.

714 € Suc. Louis Aulnette, Mme Marie-Agnes Aulnette.

484 € Mme Virginie Bru. 229 € Robin Green.

Temps total: 05'08''00

### 113 3081 PRIX LEON DARAN

(Haies. - Femelles)

3.300 m

1

2

3

4

5

5

7

**32 000** € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 15.000, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

**Princess Du Luy**, f, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Toutevoie [Sillery (USA)], 66 k, Earl Haras du Luy *(B Lestrade)*, G Macaire (s)

- 68 <sup>2</sup> Queen Of Fortune, f, b, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Mascara GER (Monsun GER), 67 k (65 k), Ecurie Haras de Quetieville (N Terrassin), P Chevillard
- 49 Easy Ball, f, bf, 4 ans, (AQ), par Saint Des Saints et Usefuly (Robin Des Champs), 66 k, Mme Patrick Papot (J Reveley), P Quinton (s)
- 68 Double Chance, f, b, 4 ans, par Konig Turf GER et Double De La Cour (Sleeping Car), 66 k, Jacques Grandchamp des Raux (B Fouchet), T de Lauriere

**Loving Flight**, f, b, 4 ans, par Irish Wells et Lover Flight (Saint Cyrien), 66 k, Ecurie Patrick Boiteau *(T Lemagnen)*, A Chaille-Chaille

 $\textbf{Egirl}, \ f, \ 4 \ ans, \ 66 \ k \ (62 \ k), \ Mme \ Y \ Grall \ (\textit{Mlle C Lequien}), \quad \text{ or } E \ Leray \ (s)$ 

**Unopale**, f, 4 ans, 66 k (64 k), E Lecoiffier (A Moriceau), arr E Lecoiffier

**Chantillo**, f, 4 ans, 66 k (64 k), J Ortet (s) (F Mouraret de Vita), arr J Ortet (s)

Nawhicel, f, 4 ans, 66 k (671/2 k), F Plouganou (*J Plouganou*), arr F Plouganou

9 partants ; 25 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 473 €

3 long, 13 long, loin, 4,5 long

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Earl Haras du Luv

1 152 € Ecurie Haras de Quetieville.

672 € Ecurie Madame Patrick Papot.

456 € Jean-Charles Escale

216 € Patrick Boiteau.

Temps total: 04'24"90

### 114 3083 PRIX HENRY RIDGWAY

(Haies. - Handicap)

4.100 m

**32 000** € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en course de haies, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, recu une allocation de

depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 14.000.

Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +10; 6 ans et au-dessus, +12.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Références: 5 ans, +11; 6 ans et +, +13.

- **87** <sup>1</sup> **Argentier**, h, b, 8 ans, par High Rock (IRE) et Jossca (Badolato USA), 72 k, Denis Dugast *(K Nabet)*, E Leray (s)
- 17 Fairly Crick, h, b, 9 ans, par Fairly Ransom (USA) et Crickette River (Cricket Ball USA), 65 k, Jean-Baptiste Lallier (B Fouchet), JB Lallier
- 13 Casatchok, h, b, 6 ans, (AQ), par Konig Turf GER et Polynesia (April Night), 70 k, Gilbert Lenzi (*J Plouganou*), G Cherel
- 74 <sup>3</sup> Espoir De Candale, h, np, 7 ans, par Solid Illusion USA et Perle Des Graves (Dounba), 64 k, Alexis Lemer *(G Masure)*, T Lemer
- 83 <sup>2</sup> Diva Noir, f, b, 5 ans, par Buck's Boum et Samba D'Allier [Anabaa Blue (GB)], 66 k, ⊗, Mme Daniela Airaldi (S Carrere), C Cheminaud
  - **Panis Moon**, f, 6 ans, 72 k, R Roisnard (S Paillard), orr J Marion (s)
- 59 Crack Le Rouge, h, 6 ans, (AQ), 65 k, M Jonnette (E Bureller), arr C Dondi
- 100 <sup>3</sup> Aventi, h, 5 ans, 62 k, Ecurie Centrale (D Mescam), arr FM Cottin (s)
- 96 Day For Vega, h, 5 ans, (AQ), 66 k, 

  G Cavallera (F de Giles), thé
  J Ortet (s)

9 partants ; 38 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 912  $\in$ 

6,5 long, 8,5 long, loin, loin.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Eric Leray, Mme Veronique Leray.

1 152 € Mme Catherine Fougere.

672 € Mme Jocelyne Ventrou, Mlle Valerie Dasque.

456 € Yan de Kersabiec.

216 € Mlle Lea Renaud, Yves Maupoil.

Temps total: 05'26"00

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur Jean-Baptiste LALLIER par une amende de 75 euros, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification du hongre FAIRLY CRICK n'étant pas conformes.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes et les circonstances de la chute du jockey Felix DE GILES (DAY FOR VEGA), survenue sur le plat dans la dernière ligne droite d'en face.

Après examen du film de contrôle et audition du jockey Felix DE GILES, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que la chute du jockey n'était pas due à l'irrégularité de l'un des concurrents, le hongre DAY FOR VEGA ayant fait un brusque écart vers l'extérieur, déséquilibrant de ce fait son jockey.

### 115 3084 PRIX ARMAND ACHILLE-FOULD

3.900 m

(Steeple-Chase. - Femelles)

**34 000** € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.500 en steeple-chases. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- 38 Black Luna, f, bf, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Back The Winner (IRE) (Entrepreneur GB), 66 k, Ecurie Willy Sebag (J Reveley), G Macaire (s)
- 90 <sup>3</sup> **Goji**, f, b, 4 ans, par Saddex (GB) et Medanik (Medaaly GB), 66 k, Ecurie Mirande (*S Paillard*), Mme I Pacault
- 78 <sup>3</sup> Trousseau, f, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Jetarsu IRE (King's Theatre IRE), 67 k, Pierpaolo Cavagnola (D Mescam), FM Cottin (s)
  - Grace Du Brizais, f, al, 4 ans, par Kapgarde et Caline Du Brizais (Turgeon USA), 66 k, Haras de Magouet (*T Lemagnen*), A Chaille-Chaille
- 70 4 Enivrante, f, 4 ans, (AQ), 68 k, Ecurie Mirande (*J Plouganou*), Mme i Pacault
- 72  $^2$  Modeliste IRE, f, 4 ans, 67 k (65 k), M.l. Bloodstock Ltd  $^{\rm th\acute{e}}$  (R Mayeur), G Cherel
- 72 Ellegia Du Mee, f, 4 ans, 66 k (64 k), S Becerra (F Mouraret de Vita), J Ortet (s)

7 partants ; 23 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 782 €

Sans motif : Eloha.

7,5 long, 11 long, 13 long.

16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Jean-Francois Gribomont. 1 224 € Haras de Mirande.

224 € Haras de Mirande. 714 € E.a.r.l. Elevage des Loges.

484 € Haras de Magouet Temps total : 05'16"'90

La pouliche ELOHA a été déclarée non-partante par son entraîneur, l'état du terrain ne correspondant pas à ses aptitudes.

BO 2018/3 - obstacle XXI

#### **PRIX DE MASLACQ** 116 3085

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

3 900 m

2

3

3.500 m

1

2

3

4

5

**34 000** € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- 66 <sup>1</sup> Excel Quiz Tauel, h, b, 4 ans, (AQ), par Saddex (GB) et Quiza (Ungaro GER), 67 k, Jean-Luc Pignet (K Nabet), G Cherel
- **Electron Bleu**, h, b, 4 ans, (AQ), par Saddex (GB) et Odyssee Du Cellier (Dear Doctor), 67 k, Mme Isabelle Pacault (*S Paillard*), Mme I Pacault
- 85 3 Emir Sacree, h, b, 4 ans, (AQ), par Network GER et Altesse Sacree (Daramsar), 71 k, Graham Porter (J Plouganou), Mme I Pacault
- Emino, h, 4 ans, (AQ), 67 k, Ecurie Centrale (D Mescam), FM Cottin (s)
- Etoile De Grez, f, 4 ans, (AQ), 65 k (63 k), G Lenzi (T Henderson), G Cherel

5 partants ; 19 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 571 €

Sans jockey: Eglantinas.

3/4 long, loin.

16 320 € - 8 160 € - 4 760 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Jean-Luc Pignet, Mme Chantal Pignet.

1 224 € Mme Isabelle Pacault, Mlle Anne-Sophie Pacault, Mme Magali Girot-Pacault. 714 € Graham Porter, Mme Henrietta Charlet.

A la demande de l'entraîneur, les Commissaires ont autorisé la pouliche

ETOILE DE GREZ à se rendre au départ en main non-montée. La pouliche EGLANTINAS a été déclarée non-partante par son entraîneur, aucun jockey n'étant disponible pour remplacer le jockey Felix de GILES, tombé dans le Prix Henry RIDGWAY.

### **TOULOUSE**

0545 044

Mardi 13 février 2018

Commissaires des courses : Alain GREFEUILLE -Christian GRANEL - Robert INFANTI - Philippe LIEUX

#### 117 3133 **PRIX DE LA TRINITE**

(Steeple-Chase)

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 57 k. et n'ayant pas, en steeple-chase depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 depuis le 1er Janvier de l'année dernière

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- $\begin{array}{l} \textbf{Matsay}, f, bf, 7 \ ans, par \ Montmartre \ et \ Say \ Say \ [Garde \ Royale \ (IRE)], \ 66 \ k \ (64 \ k), \ Ecurie \ Biraben \ (\emph{Mlle N Desoutter}), \\ D \ Guillemin \ (s) \end{array}$
- Spirit Ness, h, al, 7 ans, par Spirit One et Infusion GB (Efisio GB), 68 k, Mlle Caroline Brunaud (S Paillard), JP Daireaux Handeli, f, al, 7 ans, par Doctor Dino et High Definition (IRE) (Starborough GB), 66 k, Jean-Pierre-J. Riviere (B Lestrade), T Lemer
- 13 <sup>7</sup> **Ami Sol**, h, b, 7 ans, par Solon GER et Amen GER (Dashing Blade GB), 68 k, Gold And Blue Ltd (*J Reveley*), Mlle I Gallorini
- Duskill, h, bf, 10 ans, par Ski Chief USA et Dulcica (Katoleme), 68 k (66 k), Walter Rykart (N Terrassin), P Chevillard Par Amour, f, 6 ans, 66 k (64 k), Scea Haras de Peyre (A Beaudoire), E Papon
- Rappeur Des Mottes, h, 6 ans, 69 k, Suc. PIER Nicolle (T Chevillard), F Nicolle
- Belle Easter, f, 5 ans, 67 k, JR Vidal (D Lesot), H Lageneste (s) 8 Memories Of Ice GB, h, 8 ans, 68 k, Mme C Coiffier arr (G Masure), F Nicolle
- 83 4 Bella Bourgeoise, f, 7 ans, (AQ), 68 k (66 k), J Marion (s) (E Rongere), J Marion (s)

Cime D'Huez, f, 6 ans, (AQ), 66 k (64 k), H Vieux-Pernon (J Geuns), E Thueux

11 partants ; 40 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 682 €

1 long 1/4, 7,5 long, 5,5 long, 3,5 long, 1/2 long 3/4, 3 long, loin.

10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 € - 945 €

Primes aux éleveurs :

1 512 € Ecurie Biraben, Hugo Biraben-Loustau

756 € Scea Montigny, Mile Caroline Brunaud.

441 € Haras de Beauvoir.

299 € Suc. Jean-Louis Lucas, Mme Ursula Roder.

Temps total: 04'28"10

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur François NICOLLE par une amende de 75 euros, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification du hongre MEMORIES OF ICE GB n'étant pas conformes

Le jockey Felix de GILES étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre SPIRIT NESS par le jockey Stéphane PAILLARD. A la demande de l'entraîneur, les Commissaires ont autorisé le hongre DUSKILL à se rendre au départ en main non-monté.

#### **PRIX DE GRAZAC** 118 3131

3.500 m

(Haies. - A réclamer)

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans, mis à réclamer au minimum pour 7.000 avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 7.000. En outre, tout cheval ayant reçu, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en courses de haies, une allocation de 5.000 portera 2 k

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

- 9] <sup>5</sup> Early Black, h, np, 5 ans, par Early March GB et Perle Du Vallon (With The Flow USA), 73 k ( $68^{1/2}$  k), (12.000),  $\otimes$ , Guy Buchot (Mlle C Lequien), E Leray (s)
- 69 3 Cybor Del'rais, h, b, 5 ans, par Monitor Closely IRE et Cyborria (Cyborg), 70 k (66 k), (9.000), Mme Heidie Cadot (L Franzel), L Cadot
- 69 4 Rangoon, h, bf, 5 ans, par Country Reel USA et Lady Angele (Ski Chief USA), 69 k (65 k), (8.000), Patrick Chevillard (N Terrassin), P Chevillard
- 69 <sup>2</sup> Dickenek, h, bf, 5 ans, par Dick Turpin IRE et Baladewa GER (Monsun GER), 74 k (70 k), (11.000), Claude Olivier Corral (A Beaudoire), H Lageneste (s)
- Takelot, h, b, 5 ans, par Turtle Bowl (IRE) et Tamaziya IRE (Law Society USA), 74 k (70 k), (11.000), ⊗, Ecurie High Heels Racing Sas (A Ruiz Gonzalez), H Lageneste (s)
- Austropovitch, h, 5 ans, 71 k (67 k), (10.000), R Alfandari 80 (J Marquestau), C Scandella
- Aussie, f, 5 ans, 68 k (64 k), (9.000), J Marion (s) (E Rongere), 69 J Marion (s)
- 69 5 Pasifae, f, 5 ans, 66 k (62 k), (7.000), ⊗, MIIe A Lebon (J Geuns), C Dondi

8 partants ; 16 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 183 €

Certf. vétérinaire : Wheel Of Fortune.

10 long, 11 long, loin, loin.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs

1 296 € Gerard-Michel Brillet.

648 € Ecurie de la Rehoraie.

378 € Didier Provost, Jean-Vincent Toux, Philippe Delahaye, Jean-Charles Haimet.

256 € Mme Benoit Gabeur

121 € Olivier Tricot.

Temps total: 04'31"60

La jument WHEEL OF FORTUNE a été déclarée non-partante pour raisons

#### **PRIX FINEAU** 119 3132

3.500 m

arr

BO 2018/3 - obstacle

(Steeple-Chase)

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas reçu 9.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- **Kapkiline**, f, gr, 4 ans, par Kapgarde et Kotkiline (Martaline GB), 66 k, Mme Suzanne Tessier (*B Lestrade*), G Macaire (s)
- Enfant Du Large, h, bf, 4 ans, par Great Pretender IRE et Antagua (Cadoudal), 67 k, Rouget (s) (G Masure), F Nicolle
- **Arqanasia**, f, b, 4 ans, par Rajsaman et Carolles (Medicean GB), 65 k, Gerard Augustin-Normand *(D Mescam)*, AS Pacault (s)
  - **Norco**, h, al, 4 ans, par Deportivo GB et Zutera (Soave GER), 67 k, Francois Nicolle (*T Chevillard*), F Nicolle
- 78 4 Jolie Dodville, f, b, 4 ans, par Red Rocks IRE et Jodie Pisati (GB) [Montjeu (IRE)], 65 k (63 k), Ecurie Fabio (N Terrassin), P Chevillard
- **90** <sup>5</sup> **Every Where**, f, 4 ans, (AQ), 65 k, Ecurie Mirande (*S Paillard*), Mme I Pacault
- 78 1 Phenicienne, f, 4 ans, 65 k, C Robba (D Lesot), C Scandella

7 partants ; 23 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 390 €

Certf. vétérinaire : King De Ray.

5,5 long, 5 long, 16 long, 1 long, 3 long.

XXII

10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 € - 945 €

Primes aux éleveurs

1 512 € Haras des Coudraies

756 € Pascal Noue, Mme Charlotte Thoreau.

441 € M.I. Bloodstock Ltd. 299 € François Nicolle

141 € Haras de Dodville Temps total: 04'38"60

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur Christian SCANDELLA par une amende de 75 euros, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification de la pouliche PHENICIENNE n'étant

### **ANGERS**

0201 046

Jeudi 15 février 2018

Commissaires des courses : Hervé ROBERT - Alain OUVRY -Théophile MELOU - Frédéric MUNET

#### PRIX OLIVIER D'ANDIGNE 120 3121

(Haies. - A réclamer)

4.100 m

3

5

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 et mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids : 5** ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k. Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k., pour 11.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant reçu,en course de haies, une allocation de 7.000, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k

**Honneur Au Roi**, h, b, 7 ans, par Turtle Bowl (IRE) et First Served (Highest Honor), 73 k ( $68^{1/2}$  k), (11.000), Ecurie de la Verte Vallee ( $Mlle\ M\ Dezoteux$ ), S Foucher

Einulty, f, b, 7 ans, par Ultimately Lucky IRE et Einwurf GER (Tauchsport GER), 69 k, (9.000), Stephane Seignoux (P Blot), Mme V Seignoux

- Line Fairy, f, gf, 6 ans, par Martaline GB et Salsa Fairy (Kingsalsa USA), 67 k (63 k), (7.000), Mme Gerard Aoudai (*P Dubourg*), A Chaille-Chaille
- **Uxia Du Lin**, f, b, 10 ans, par Until Sundown USA et Xena Du Lin (Goldneyev USA), 67 k (63 k), (7.000), ⊗, Jean-Pierre Trinquier (*E Rongere*), JP Trinquier

Kalli Du Sud, h, gr, 6 ans, par Lord Du Sud et Kallita (Ultimately Lucky IRE), 73 k (69 k), (11.000), Dominique Le Breton (V Bernard), J Planque

Knickers Tivoli, f, 8 ans, 69 k, (9.000), S Seignoux (J Rey), Mme V Seignoux

Calin D'Aubois, h, 10 ans, 71 k (67 k), (9.000), Mme P Chemin (B Hubert), Chemin & Herpin (s)

Ready To Win, h, 8 ans, 69 k, (7.000),  $\otimes$ , A Lajon (W Lajon), A Lajon

8 partants ; 18 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 365 €

Eng. sup. : Uxia Du Lin

9,5 long, 3 long, 10 long, 3 long, 2,5 long.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Mme Gilles Forien, Gilles Forien.

648 € Mme Eugene Masson, Earl Ecurie Globe Trotteurs.

378 € Mme Gerard Aoudai.

121 € Mme Marie-Laurence Oget, Gilles Defontaine.

Honneur Au Roi, réclamé 12.224,00 € par son propriétaire.

Temps total: 05'26"77

A la demande de l'entraîneur, les Commissaires ont autorisé la jument UXIA DU LIN à ne faire qu'un tour du rond et à être montée sur la piste.

#### **PRIX UBU III 121** 3119

3.400 m

2

26 000 € (12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en course à obstacles, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en courses de haies, recu une allocation de 10.000 portera 2 k

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- **Sharock**, h, bf, 4 ans, par Kap Rock et Gheisha (Coroner IRE), 72 k (70 k), Pierre Blazy *(Mlle N Desoutter)*, G Macaire (s)
- **Evan De Marcigny**, h, gr, 4 ans, (AQ), par Lucarno USA et Quety De Marcigny [Fragrant Mix (IRE)], 68 k, Mme Magalen Bryant (*M Regairaz*), D Bressou
  - **Staunton Street**, h, gr, 4 ans, par Martaline GB et Nagaoka GER [Goofalik (USA)], 67 k, Thierry Lohest *(T Gueguen)*, F Nicolle

**En Or Et Argent**, h, gr, 4 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Tchitola (Cadoubel), 67 k, Roger-Eugene Laffitte (*Mr A Zuliani*), JL Guillochon

Schwarzwald, h, b, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Sancoin USA (Gulch USA), 70 k, Ecurie des Mouettes (B Lestrade), G Macaire (s)

Seltot, h, 4 ans, 67 k, G Augustin-Normand (G Masure),

**Big Fat Boy**, h, 4 ans, 71 k, J Lesguer (A de Chitray), D Sourdeau de Beauregard (s)

Extra Smart, h, 4 ans, 67 k, G Denuault (s) (W Lajon), G Denuault (s)

8 partants ; 28 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 496 €

1 long, 2,5 long, 1 long, 20 long, 3 long, loin.

12 480 € - 6 240 € - 3 640 € - 2 470 € - 1 170 €

Primes aux éleveurs :

1 872 € Mme Pascale Herbin. 936 € Mme Daniele Paulhac, Gwenael Roullet.

546 € Thierry Lohest. 370 € Roger-Eugene Laffitte.

175 € Helmut Volz.

Temps total: 04'24"09

#### **PRIX METATERO** 122 3122

3.700 m

5

(Steeple-Chase)

23 000 € (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre l'année dernière inclus, reçu une allocation de 11.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

- Sitor D'Altea, h, b, 4 ans, par Califet et Dame Du Parc (Mansonnien), 68 k, ⊗, Ecurie Etoile N.v. (A de Chitray), G Cherel
- 62 <sup>3</sup> Touz Day, h, b, 4 ans, par Sunday Break JPN et Touz De Saint Cyr (Saint Cyrien), 69 k, Mme Patrick Papot (*M Regairaz*), D Bressou
- Ermontois, m, b, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et Merka (Jimble), 67 k, Alain Vandenhove (O Jouin), L Viel (s)
- 92 <sup>5</sup> Elsa, f, b, 4 ans, par Diamond Boy et Perle Irlandaise (Fly To The Stars GB), 65 k, Denuault (s) (*W Lajon*), G Denuault (s)
  - Jarnac De Ray, h, gr, 4 ans, par Near Honor GER et Kermeline (Le Balafre), 67 k, Stephan Hoffmeister (L Philipperon), M Seror (s)
- 81 2 On The Moon, h, 4 ans, 68 k (67 k), G Viel (P Moreau), L Viel (s)
- 78 <sup>2</sup> Elfy James, f, 4 ans, 65 k (63 k), Passion Racing Club (*F Bayle*), Butel & Beaunez (s)

7 partants ; 25 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 800 €

Sans motif: Twizzle.

2,5 long, 8 long, loin, loin.

11 040 € - 5 520 € - 3 220 € - 2 185 € - 1 035 €

Primes aux éleveurs

1 656 € Guy Cherel, Mme Nathalie Sanerot.

828 € Philippe Brecheteau.

483 € Mlle Melanie Gonzales de Canales, Ludovic Laigre. 327 € Mlle Marie-Laure Besnouin.

155 € Mme Yvette Godefroy.

Temps total: 05'05"99

Le jockey Jonathan PLOUGANOU étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre SITOR D'ALTEA par le jockey Alain

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Olivier JOUIN en ses explications, lui ont adressé des observations pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules.

#### PRIX PRINCESSE D'ANJOU 123 3118

3.400 m

2

(Haies. - A réclamer)

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 7.000, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, et mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. Poids : 68 k. Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les poulains et pouliches ayant reçu, en course de haies, une allocation de 7.000, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, porteront 2 k

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

**Every Bere**, h, al, 4 ans, par Hurricane Cat USA et Relicia Bere (Until Sundown USA), 70 k (66 k), (12.000), Ecurie du Trieux (*B Hubert*), PH Peltier

Run Hurdle, h, b, 4 ans, par Anabaa Blue (GB) et Ola Chica (French Glory IRE), 68 k (64 k), (10.000), Mme Antoine Polard (D Lecomte), S Foucher

XXIII BO 2018/3 - obstacle

Methodic IRE, h, b, 4 ans, par Clodovil (IRE) et Mycenae GB (Inchinor GB), 70 k (67 k), (12.000), Noel Boudraa (P Moreau), Butel & Beaunez (s)

Batura Sar, f, b, 4 ans, par Sunday Break JPN et Misery Hill [Nombre Premier (GB)], 68 k, (12.000), Boutin (s) (L Philipperon), M Seror (s)

Chailld'elle, f, b, 4 ans, par Irish Wells et Kaldame (April Night), 68 k (64 k), (12.000), Arnaud Chaille-Chaille (P Dubourg), A Chaille-Chaille

- **72**  $^{\rm 1}$  **Le Creole**, h, 4 ans, 70 k (66 k), (12.000), Passion Racing Club (F Bayle), Butel & Beaunez (s)
- 85 5 Etavudenuo, f, 4 ans, (AQ), 68 k, (12.000), G Denuault (s) (W Lajon), G Denuault (s)

Titi Parisien, h, 4 ans, 68 k, (10.000), Ecurie Cap Orne (A de arr Chitray), D Sourdeau de Beauregard (s)

Eldora Balago, f, 4 ans, 68 k (64 k), (12.000), J Marion (s) (E Rongere), J Marion (s) arr

**Zohar**, h, 4 ans, 68 k (641/2 k), (10.000), REMY Nerbonne (*A Lethuillier*), REMY Nerbonne

10 partants ; 21 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 205 €

Certf. vétérinaire : Blookhead.

6 long, 1 long, 2,5 long, 2,5 long, loin.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 €

Primes aux éleveurs :

1 224 € Sas Regnier, San Gabriel Inv. Inc..

612 € Mme Antoine Polard.

357 € St Clare Hall Stud. prime non attribuée

242 € Boutin (s), Mme Carole Sineux

114 € Arnaud Chaille-Chaille, Lilian Blondelle.

Run Hurdle, réclamé 10.444,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'32"15

Le jockey Jonathan PLOUGANOU étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre TITI PARISIEN par le jockey Alain

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Paul MOREAU en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 6 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (12 coups).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Dylan LECOMTE en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups).

#### PRIX ISOPANI 124 3123

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

26 000 € (12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, les 6 ans n'ayant pas reçu 15.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier 2016 inclus. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

**Diva De Mai**, f, b, 5 ans, (AQ), par Roli Abi et Quittance (Lavirco GER), 68 k (66 k), Pascal Dubois (*R Le Stang*), P Dubois

**Defi Majeur**, f, np, 5 ans, (AQ), par Clety et Necossaise (Michel Georges GB), 72 k, Philippe Mesmoudi (*C Lefebvre*), P Journiac Cookie D'Allen, f, b, 6 ans, (AQ), par Kotky Bleu et Parade (Robin Des Champs), 66 k (64 k), Bruno Vagne (E Rongere), J Marion (s)

52 <sup>3</sup> Dina De Bersac, h, np, 6 ans, (AA), par Laverock IRE et Rose De Bersac (Donald Duck), 65 k, Mile Sophie Bolleri (*M Delage*),

**Dadilas Du Livet**, h, b, 5 ans, (AQ), par Axxos GER et Queen Las [Kaldou Star (GB)], 69 k (67 k), William Travers-Durand (A Coupu), W Menuet (s)

Dom Vivo, h, 5 ans, (AQ), 66 k, Ecurie Sapi (O Jouin), 6 A Lacombe

Cercycoise, f, 6 ans, (AQ), 68 k, Ecurie Madame Jacques arr Cypres (G Masure), F Nicolle

Candivol, h, 6 ans, (AQ), 68 k (66 k), N Remoue (V Bernard), arr

Cerveuse Blue, f, 6 ans, (AQ), 66 k (64 k), Mlle E Boin arr (A Baudoin-Boin), JC Baudoin

Croix D'Or Allen, h, 6 ans, (AQ), 70 k (68 k), PH Peltier (P Dubourg), PH Peltier

Daguet D'Oudairies, h, 5 ans, (AQ), 66 k (65 k), Mlle A Le Bastard (E Berthonnet), Mlle A Le Bastard

11 partants ; 25 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 353 €

15 long, 5 long, 8 long, 10 long, 15 long.

12 480 € - 6 240 € - 3 640 € - 2 470 € - 1 170 €

Primes aux éleveurs :

1 872 € Jean-Yves Touzaint.

936 € Philippe Mesmoudi.

546 € Bruno Vagne.

370 € Suc. Gustave Margnoux, Suc. Rene Margnoux.

175 € Gaec des Livets, Dominique Louis Guineheux, Baptiste Guineheux, Thomas Guineheux.

Temps total: 04'59"72

#### **PRIX YANN ROY** 125 3124

3

4

5

6

arr

3.800 m

1

2

3

4

5

(Steeple-Chase)

28 000 € (13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant reçu au moins 4.500 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 18.000 depuis le 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

3.800 m

3.800 m

arr

**Derby Des Pictons**, h, bf, 5 ans, par Khalkevi IRE et Selaia (Panoramic GB), 68 k, Scea Marais des Pictons (*L Solignac*), O Sauvaget

Vaheoz, h, b, 9 ans, (AQ), par Doyen IRE et Qwertyze (Maresca Sorrento), 70 k, Pierre de Maleissye Melun (J Plouganou), D Sourdeau de Beauregard (s)

17 <sup>3</sup> **Radiologue**, h, ab, 6 ans, par Doctor Dino et Radio Londres (Kaldounevees), 69 k, Loic Glemin (*H Lucas*), E&G Leenders (s)

33 <sup>2</sup> **Grandgarde**, h, bf, 5 ans, par Al Namix et Grande Cavale (Ballingarry IRE), 70 k, Ecurie Maulepaire (*O Jouin*), L Viel (s)

**Titanesque**, h, b, 11 ans, par Sassanian USA et Sadlerfarala (Dress Parade IRE), 71 k, Yves Lemonnier (*L Philipperon*), D Sourdeau de Beauregard (s)

Evangelino, h, 9 ans, 70 k,  $\otimes$ , JP Gasnier (A Gasnier), JP Gasnier

56 Ayurveda, f, 6 ans, 69 k, M Darchy (R Julliot), W Menuet (s) Baptist'palace, h, 7 ans, (AQ), 70 k, Mile A Le Bastard (A Baudoin-Boin), Mile A Le Bastard

99  $^5$  Asdesmar, h, 8 ans, (AQ), 72 k (70 k), Mme V Blot (Mlle C Lequien), E Leray (s)

9 partants ; 33 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 613 €

4 long, 10 long, 8 long, 4 long, 3/4 long, 4 long, 8 long.

13 440 € - 6 720 € - 3 920 € - 2 660 € - 1 260 €

Primes aux éleveurs :

2 016 € Scea Marais des Pictons.

1 008 € Pierre de Maleissye Melun, Serpentine Bloodstock Ltd.

588 € Mme Henri Devin

399 € Ecurie Maulepaire.

Temps total: 05'06"16

Le jockey Elie BERTHONNET s'étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre BAPTIST' PALACE par le jockey Alexandre BAUDOUIN-BOUIN.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Olivier JOUIN en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups).

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Angelo GASNIER en ses explications, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Hugo LUCAS en ses explications, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules.

#### **PRIX RENE COUETIL** 126 3120

(Haies)

24 000 € (11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant pas reçu 20.000 en courses à obstacles (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'avant pas gagné guarante

Passionnantaise, f, gr, 5 ans, par Dragon Dancer GB et Reine Du Bouffay (Turgeon USA), 71 k, Paul Terpereau (*H Lucas*), E&G Leenders (s)

Rancunier, h, al, 5 ans, par Roli Abi et Sans Rancune (Lavirco GER), 70 k, Sebastien Dupont (T Coutant), A Chaille-Chaille

**Dupont Dupont**, h, b, 5 ans, (AQ), par Saint Des Saints et Feline Du Luy (Marathon USA), 67 k, Ecurie Lafeu *(T Gueguen)*,

**Diwell Stang Blun**, h, gr, 5 ans, (AQ), par Lord Du Sud et Koantig Stangblun (Lampon), 67 k, Dominique Le Breton (*E Labaisse*), F Nicolle

**46** <sup>5</sup> **Petite Joy**, f, b, 5 ans, par Youmzain IRE et Petite Speciale USA (Atticus USA), 65 k (63 k), Jean-Pierre Leseigneur *(E Rongere)*, J Marion (s)

Divine De Thaix, f, 5 ans, (AQ), 70 k, L Viel (s) (O Jouin), L Viel (s)

Dinatello, h, 5 ans, (AQ), 67 k (69 k), Mlle E Varin (S Dory), D Cadot (s

Celinejak Surprise, f, 5 ans, 65 k (64 k), XL Le Stang (R Le Stang), XL Le Stang arr

 $\textbf{Miss Tootsy}, \text{f, 5 ans, 65 k (63 k)}, \otimes, \text{R Petit (\textit{E Metivier})}, \text{XL Le}$ arr Stang **35** <sup>3</sup> **Duc Des Chabots**, h, 5 ans, (AQ), 73 k (71 k), Mlle B Hermange (*P Moreau*), L Viel (s)

10 partants ; 33 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 818 €

Eng. sup. : Passionnantaise 2,5 long, 5 long, 1 long, loin. 11 520 € - 5 760 € - 3 360 € - 2 280 € - 1 080 €

Primes aux éleveurs :

1 728 € Michel Bodiguel, Patrick Philippe. 864 € Sylvain Dupont. 504 € Earl Haras du Luy. 342 € Philippe Le Caer. 162 € Jean-Pierre Leseigneur.

Temps total: 04'59"24

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Hugo LUCAS en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Thomas COUTANT en ses explications, lui ont adressé des observations,

pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules.

XXV BO 2018/3 - obstacle